

Jean RÉGLAT . François LALANNE

CORRESPONDANCE DE Pierre MARTIN

Vélite aux Chasseurs à cheval de la Garde Impériale
puis

Lieutenant au 8^e Cuirassiers

Campagnes de Napoléon I
en Espagne - Autriche - Russie

1805 - 1813



Association MARTIN, de JOUANHAU
Maison Martin-Travet, SAINT-SYMPHORIEN

1987

AVANT PROPOS.

Récemment notre cousin François LALANNE, Archiviste de notre Association, dénichait dans le grenier d'une ancienne maison LAPEYRE, à SAINT-SYMPHORIEN, 85 lettres écrites sous le Premier Empire par Pierre MARTIN, Vélite aux Grenadiers à cheval de la Garde Impériale, né à SAINT-SYMPHORIEN le 22 Avril 1789 et mort à VILNA (Pologne) en 1813 après avoir été fait prisonnier par les Russes au passage de la Bérézina.

Ce Pierre MARTIN était le fils d'un autre Pierre MARTIN, Juge à Castelnau de Cernès, puis Juge de Paix à SAINT-SYMPHORIEN et remontait en ligne directe à notre ancêtre commun Peys de MARTIN dit "Le Paysan de Jouanhau", par son grand-père Jean MARTIN dit "Le Bourgeois" et son arrière grand-Père Pierre MARTIN dit "Mimi" lui-même fils dudit Peys de MARTIN.

Il était le seul enfant mâle de sa famille mais avait trois soeurs : Anne-Unité dite "La Segonde" mariée à Me. LABARTHE-MONGIE, Notaire à BAZAS, Marie, mariée à M. CAZAUVIEIL, de BELIN et Françoise, dite "Fany" mariée en 1817 à M. Jacques BACQUE, Juge à SORE.

Ces deux derniers ayant encore des descendants directs qui font partie de notre Association.

Cette correspondance qui s'étale sur une période de dix années est intéressante à plusieurs points de vue :

D'abord elle nous dépeint l'existence et l'éducation d'un jeune bourgeois landais au cours de ces époques troublées de la Révolution et du Premier Empire.

Son père, Pierre MARTIN, était, avons-nous dit plus haut, fils du "Bourgeois". Il jouissait de ce fait d'une honnête aisance et d'une fortune terrienne respectable, du moins aux yeux des gens du pays. Mais d'après les quelques lettres de lui et que l'on trouvera dans ce recueil, il apparaît que les dernières années de l'Empire furent dures pour tous : les denrées se vendent mal, les impôts sont écrasants et à BORDEAUX, avec le Blocus Continental, le marasme économique est tel que, faute de liquidités, beaucoup de commerçants éprouvent des difficultés pour payer leurs patentes.

Ces lettres nous montrent aussi que l'esprit révolutionnaire avait peu marqué la bourgeoisie de SAINT-SYMPHORIEN. Bien qu'ayant sacrifié à la mode du jour en appelant sa deuxième fille " Anne-Unité ", notre magistrat emploie un style très "Ancien Régime" et ses exhortations à son fils sont toutes empreintes d'une forte conviction religieuse.

Ancien Juge au château de Castelnau-de-Cernès, dont le seigneur était M. de PONS, Marquis de SAINT-MAURICE, il conservait avec ce dernier d'excellents rapports, ainsi que l'atteste la correspondance de notre héros qui eût recours à plusieurs reprises à cet important personnage au cours de ses séjours à PARIS.

Pierre MARTIN Père, devenu après la Révolution, Juge de Paix à Saint-Symphorien - ce qui prouve que l'"épuration républicaine" avait été bénigne dans notre région - aurait bien voulu que son fils unique embrassât comme lui une carrière juridique et poursuive à cet effet des études sérieuses, à base de Latin.

Il l'envoya donc, à l'âge de 13 ans, dans un Collège de MARMANDE, dirigé par un certain M. PELLETAN, mais sans grand succès.

L'Institution en question nous semble d'ailleurs un tantinet farfelue, car si les élèves y avaient un uniforme mirobolant : habit vert à parements cramoisi, orné de force boutons d'or, porté sur un gilet et des culottes couleur ventre de biche, ils manquaient par contre du matériel scolaire le plus élémentaire, en particulier de livres de classe qui n'arrivaient jamais à sortir de chez l'imprimeur.

De plus, une épidémie de variole décima élèves et professeurs, rendant le travail scolaire des plus aléatoires.

Ces lacunes dans l'éducation de notre jeune homme ressortent bien de sa correspondance. Si l'écriture en est belle, l'orthographe en revanche est des plus fantaisistes. Nous nous sommes efforcés cependant de la reproduire telle quelle, arrangeant toutefois certaines phrases pour les rendre plus compréhensibles. Mais il faut reconnaître qu'avec le temps cette orthographe s'améliore et que lors que MARTIN fils devient enfin Officier, il ne fait guère plus de faute qu'un bachelier de notre époque !

Après cette malheureuse expérience marmandaise, le Père MARTIN, de guerre lasse, envoya son rejeton chez un Avocat de BORDEAUX, Maître GUYON, mais sans beaucoup plus de chance semble-t-il.

Cet épisode bordelais est d'ailleurs assez savoureux et presque "mauriacien" avant la lettre, les jeunes dandies de la capitale régionale, toujours tirés à quatre épingles, se moquant de ce pauvre landais, mal chaussé et vêtu de sa "roupe" de berger.

Tout cela finit plutôt mal : l'avocat en prison pour une affaire louche et son élève disparaissant dans la nature.

MARTIN fils déclarant qu'il avait plus de goût pour la Cavalerie que pour le Code de Justinien, son infortuné père finit par le faire engager dans les Vélites de la Garde Impériale.

Ces "Vélites" constituaient un corps de volontaires, composé de jeunes gens issus de familles aisées, pouvant justifier d'au moins 800 livres de rentes. L'Etat leur donnait, en principe, des maîtres de Mathématiques et de Grammaire, mais pour le reste ils étaient traités comme de simples soldats. Au bout d'un certain temps ils pouvaient être nommés Sous-Lieutenants.

En contrepartie, la famille devait les équiper à ses frais et payer à l'Armée une pension de 150 francs par trimestre.

Avec l'engagement de Pierre MARTIN fils dans les Vélites, nous entrons dans la deuxième partie, essentiellement militaire, de sa correspondance et celle-ci nous ouvre des perspectives insoupçonnées sur les dessous de l'épopée napoléonienne.

Dans nos souvenirs scolaires nous ne retenons de cette épopée que l'image de brillantes batailles gagnées par de rutilants maréchaux aux aiguillettes d'or, dotés de riches majorats et de titres impressionnants, mais n'avons guère de renseignements sur le coût de l'opération.

Pierre MARTIN, simple cavalier pendant quatre ans, nous fait voir cette épopée par le petit bout de la lorgnette. Dans la Grande Armée, et surtout au cours de la funeste Guerre d'Espagne, il semble que l'Intendance ne suive pas: le soldat a faim, est mal chaussé et parfois le fourrage manque à tel point que l'on est obligé de donner aux chevaux la paille des matelas!

Il est vrai que pour ces Vélites l'apprentissage du métier militaire est plutôt rude! Malmenés par les sous-officiers qui voient en eux d'éventuels supérieurs et traités comme des esclaves par les officiers qui ne leur réservent aucun traitement de faveur, ils sont de toutes les campagnes et de toutes les opérations.

Et comme ils sont obligés de faire la guerre à leurs frais et ont l'habillement à leur charge, ils sont obsédés par le manque d'argent et les appels à la bourse paternelle sont le "leit-motif" de toute leur correspondance!

C'est dans ces conditions que notre héros, qui a à peine 18 ans, est envoyé en Espagne après quelques mois de formation à Versailles et à l'Ecole Militaire de PARIS. Sitôt arrivé dans la Péninsule il assiste au soulèvement du "Dos de Mayo" à MADRID et à la terrible répression qui suivit, part ensuite, depuis VALLADOLID, avec le Maréchal BESSIERES pour les frontières du PORTUGAL, repousser les Anglais du Général MOORE, revient à VALLADOLID d'où il part pour... VIENNE, participer à la bataille de WAGRAM. 2400 Kilomètres en quatre mois, toujours avec le même cheval!

De VIENNE il est renvoyé en ESPAGNE, refait les 2400 Kilomètres en sens inverse, participe à la campagne du PORTUGAL contre WELINGTON, subit la retraite de l'Armée jusqu'à VITORIA avec le Roi Joseph dans ses fourgons et combat pendant plusieurs mois les "guerrilleros" espagnols autour du défilé de Pancorbo, sur l'axe BURGOS-VITORIA, cordon ombilical de l'Armée française en ESPAGNE.

Nous ne serons pas étonnés si, après cela, ses culottes sont trouées, ses chemises en loques et s'il harcèle toujours son Père par d'incessantes demandes d'argent lequel père lui répond en évoquant la chute des cours de la "résine" et les mauvaises récoltes de millade dans la lande!

Mais le pauvre Juge de Paix de SAINT-SYMPHORIEN n'est pas au bout de ses peines, loin de là, quand son fils est enfin nommé Sous-Lieutenant après quatre ans de service.

Il est vrai que cette nomination l'affecte dans un corps prestigieux, celui des Cuirassiers, dont l'équipement est certainement l'un des plus dispendieux de l'Armée française!

Mille écus, soit 5000 francs-or, demande t'il, pour les tenues d'hiver et d'été (en nankin précise-t'il), l'armement, les bottes, le cheval et tout le fourniement!

Aussi son père ne se montre-t'il pas très enchanté et se fait-il même un peu tirer l'oreille quand son fils, affecté au dépôt de BEAUVAIS, lui réclame encore un supplément d'argent pour acheter un deuxième cheval et pour un viatique de 700 francs dans le cas où il serait blessé ou fait prisonnier.

Car il doit rejoindre son régiment qui se trouve à Francfort sur l'Oder, aux frontières de la POLOGNE et l'on est entré en guerre contre la RUSSIE.

Et les dernières lettres du Sous-Lieutenant au 8^e Cuirassier Pierre MARTIN nous montrent ce gamin de 22 ans quittant son dépôt pour MAYENCE et FRANCFORT s/L'ODER, seul Officier à la tête de 50 hommes qu'il doit entretenir de ses deniers en attendant que l'Administration militaire le rembourse un jour.

Sa correspondance s'arrête quand il arrive aux environs de BERLIN et nous ne saurons jamais comment et au bout de quelle aventure, il a pu enfin rejoindre le 8^e Cuirassiers dans ses cantonnements polonais...

Il a dû cependant réussir ce dernier exploit puisqu'en début de 1813 il est proposé pour le grade de Lieutenant, grade qu'il n'a malheureusement pas pu porter longtemps, puisque nous sommes dans l'"Année Terrible", celle de la Campagne de RUSSIE.

Nous ne savons pas non plus comment il a vécu cette campagne. Un document officiel reçu en 1814 par Me MONGIE, Notaire à BAZAS, nous apprend seulement que le Lieutenant Pierre MARTIN de l'"ancien 8^e Cuirassiers", fait prisonnier par les Russes au passage de la Bérézina, est décédé par suite de "fièvres" (sans doute le typhus) à l'hôpital de VILNA à l'âge de 23 ans et demi.

Avec lui s'est éteinte la branche directe des MARTIN dits "Bourgeois", unique gloire militaire d'une famille landaise plus riche en propriétaires fonciers et en tabellions qu'en hommes de guerre.

Nous n'avons aucune iconographie de ce Lieutenant de la Cavalerie Impériale, nos familles landaises en étant chiches. Il devait être de haute taille puisqu'il fut versé dans les Cuirassiers où l'on exige des colosses d'au moins 1 mètre 80. Son odyssée démontre en outre qu'il bénéficiait d'une résistance physique exceptionnelle pour supporter sans dommages les efforts intenses que l'Empereur exigeait de ses soldats.

Rien donc ne nous rappelait son souvenir, pas même une pierre tombale...

C'est pourquoi notre Association a-t-elle voulu publier cette correspondance qui, outre son intérêt historique, tirera un peu de l'oubli cet enfant de notre famille qui, après de longues années d'épreuves et quelques mois d'enthousiasme, est mort, tout seul, dans un hôpital glacé de POLOGNE, loin de la tendresse d'une mère et de la douceur de nos hivers landais.

Jouanhau 12 Septembre 1987

Le Président



Jean REGLAT.

T aller au give along avec son père
 pour une meilleure compréhension
 des lettres.

Jean Martin dit "le gros"
 1849 et Marie Kaperne Juel
 1852 et Marguerite Juel

1882 et Jeanne
 De Fraxin

1874 et Honoré
 Zola - Claude
 De Meyer (deaux)

1872 et Bernard
 dit "squeet"

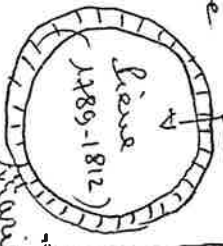
1872 et Bernard
 dit "squeet"
 1872 et Bernard
 dit "squeet"
 1872 et Bernard
 dit "squeet"

Léone
 Martin
 dit "Cherlie"
 cadet
 ou Roine
 de Langhamp
 (de Bozay)

1889 et Catherine
 Baill, veuve
 Bourneil

Martin
 dit "cadette"

1873 et Maria
 Bachelley



1873 et Maria
 Bachelley
 Jeanne
 veuve
 ou Gertrude
 Nungis
 Clesche
 ou autre

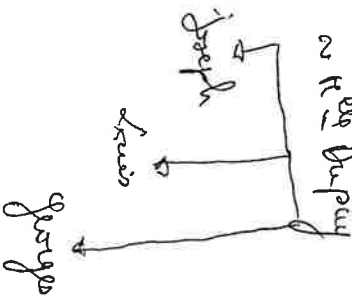
1872 et Andrie
 Capoulie

Empire
 André

1884 et Marie
 Desrignone
 (1840 - 1820)
 Léone
 Martin
 dite
 (1862 - 1838)

1817 et Jean
 Bagnan

1813 et
 La Roche
 de
 Marie
 Clery
 ou
 Pierre
 Collier



1813 et
 La Roche
 de
 Marie
 Clery
 ou
 Pierre
 Collier
 ou
 Gertrude
 de
 Pierre
 Michel

Pierre MARTIN, (1789-1812) ou LA GESTE
D'UN OFFICIER D'EMPIRE MALCHANCEUX

Tout devait sourire au jeune Pierre MARTIN, lorsqu'il fut baptisé en l'église de Saint-Symphorien le 22 avril 1789, tenu sur les fonds par Pierre DESCAZEUX et Marie DUVIGNEAU. Il était, en effet, le fils aîné de Pierre MARTIN, praticien et de Marie DUVIGNEAU (native de St-Léger-de-Balson) qui avaient scellé leur destin par un contrat de mariage passé par devant Mtre Audinet le 23 avril 1787. Le grand-père de l'enfant, Jean MARTIN dit "Le Bourgeois" ou encore "Le Gros" (surnom donné vraisemblablement à cause des 800 ha de propriété qu'il possédait) subvenait aux besoins du jeune ménage en faisant donation au futur de la jouissance d'une belle métairie de plus de 100 ha située à St-Symphorien, quartier de Lassus, appelée "Chantaulause" bien garnie de sa paire de boeufs et de deux troupeaux (un de chèvres et un de moutons) d'un revenu annuel de 150 livres. Il fut stipulé d'autre part que les époux trouveraient selon leur loisir, pot, feu et secours en cas de maladie aussi bien chez le père du futur que chez le père de la future. Curieusement, aucune mention n'est faite sur les apports de la future, ni même sur son trousseau. Il serait erroné d'en conclure une quelconque pauvreté de l'épouse, qui était au contraire issue d'une très ancienne famille de Villeméja (très vieux quartier de St-Léger-de-Balson) : les DUVIGNEAU. Le père est qualifié de bourgeois. Il a été le premier juge de paix du canton de St-Symphorien, et son gendre, Pierre Martin aîné, lui a succédé dans cette charge. La mère de Marie Duvigneau, future épouse, était Jeanne MARTIN, fille de Pierre Martin dit "Mette" de Jouanhau, soeur de Jean Martin dit "Travet" et de Arnaud Martin dit "Martiche", autre famille très connue de St-Symphorien.

Le couple n'a pas eu besoin d'errer longtemps pour asseoir son foyer, puisqu'en 1789 était réglée la succession de Jean MARTIN dit "Le Bourgeois". Très vite après son mariage, en effet, Pierre MARTIN aîné fut promu au rang de chef de famille. Le 23 juin 1789 sont partagés les biens entre les trois frères, biens évalués 60 000 livres. Pierre aîné, reçoit la moitié de la grande maison de St-Symphorien (il rachètera par échange l'autre moitié à son frère Martin MARTIN), les quatre métairies du Bazadais venant de sa mère Marguerite JORET, et la propriété des "Caillaous" d'Hostens (115 hectares en 1770). C'est donc dans la maison du bourg de St-Symphorien que naîtront les trois soeurs de notre héros : Marie, l'aînée, en 1790; Anne Unité dite Jenny, en 1794 ; Fanny, en 1799. Pierre était donc le seul garçon de cette belle famille. Il pouvait rêver, et son père

aussi, de la plus belle réussite, fondée sur la meilleure éducation, le parti le plus distingué et la plus belle situation du canton. Il suffit de connaître les alliances des trois soeurs de Pierre MARTIN pour nous persuader des espérances que Pierre MARTIN père avait sur et pour son fils. Marie avait en effet épousé André CAZAUVILLE aîné avec lequel elle a bâti la maison du "Passage" à Belin ; Jenny était restée dans la maison paternelle et avait épousé Raymond Labeyrie Mongie, qui entra gendre et devint notaire ; enfin, Fanny était partie à Sore où elle entra comme brue chez BAQUE, en épousant Jean Jacques, fils aîné.

Très vite, Pierre MARTIN se mit à agrandir le petit empire qu'il voulait constituer à son fils. Comme n'avait reçu de métairies landaises des Martin, il jeta son dévolu sur les métairies de son épouse situées à Villeméjan. On augmenta considérablement la superficie. Nous pourrions connaître le détail de ces acquêts de 1791 à 1821 ; ils s'élevèrent à 40 000 F, somme considérable pour l'époque, et leur détail est joint en annexe.

Malheureusement, mais l'adverbe convient-il bien ? Pierre MARTIN fils ne fut pas le notable que son père avait pensé qu'il aurait pu être. Il fut, au contraire, l'élève récalcitrant aux humanités classiques, et, en désespoir de cause, le soldat, vélite dans la Garde Impériale, auquel la fortune des armes n'a pas voulu sourire.

François LALANNE
Archiviste de l'Association
Martin

ACQUETS EFFECTUES PAR PIERRE MARTIN AINE, Juge
PENDANT SA COMMUNAUTE AVEC MARIE DUVIGNEAU

DE 1787 A 1820

- 21.11.1791 : Vente par Pierre CAPDEVILLE des biens qu'il possède à St-Léger, quartier de Villeméja pour 1126 F
- 31.3.1792 : Vente de terre en taillis à St-Léger par Michel LAFON, de Préchac, pour 425 F
- 6.4.1792 : Vente de la métairie de Pouchiavel pour Sr Victor MONGIE pour 6000 F
- 3.II.1792 : Vente de fonds en pins et marais appelés "Au Ballion" par Pierre Dartialh de Préchac pour 494 F
- 23.2.1793 : Adjudication de certains biens appartenant à la fabrique de St-Léger de Balson par le District (biens nationaux) appelés de "l'église" pour 8300 F
- 25 frimaire An 5 : Echange entre les frères Pierre Martin aîné et Martin Martin de quelques chambres de maison au bourg de St-Symphorien avec une soulte en faveur dudit Martin Martin de 2800 F
- 10 mai An 10 Règlement des droits légitimaires de Jeanne Martin épouse de Jean Dubausin, officier de santé pour la part de Pierre Martin, qui est le tiers 2494 F
- 15 floréal An 11 Vente d'une métairie sise à Villeméja par Jean LARRUE dit "Lansot" pour 6000 F
- 28 floréal An 11 Vente par Espagnet d'une métairie appelée de "Les Claoures, La gemeyre et Paloumes" sise à St-Léger pour 6 300 F
- 16 août 1810 : Vente par Marie Martin, épouse de Pierre BERNADET d'une maison et de terre pour 900 F
- 3.4.1812 : Vente par François CALLEN et son épouse d'un petit domaine situé à St-Léger appelé "A Bar-ricagne" pour 3420 F
- 23.6.1813 : Vente par Sr Martin-Naudon d'une pièce de taillis à St-Léger pour 260 F
- Vers 1815 : Vente par Jeanne LAPRIE, épouse DUBOURG à Sore de fonds sis à St-Léger pour 285 F
- 14.1.1817 : Vente par Pierre GARDERE de Balizac de fonds à St-Léger pour 740 F

A Toutes ces sommes, il ne faut pas oublier d'ajouter les 10 000 F de dot promis à chacune des soeurs. On comprend mieux les difficultés d'argent du Vélite.

REPERES HISTORIQUES

POUR SUIVRE LES CAMPAGNES DE PIERRE MARTIN.

1808.

- 30/1. _Entrée des Français en Espagne.
- 14/3. _Abdication de Charles IV en faveur de son fils Ferdinand.
- 23/3. -Murat entre à Madrid à la tête de la Garde Impériale à cheval.
- 2/5. -"Dos de Mayo". Insurrection à Madrid.
- 4/5. -Insurrection générale dans toute l'Espagne.
- 2/6. -Le général Palafox s'évade de Bayonne où il était retenu par les Français pour se rendre à Saragosse qu'il met en état de défense. Le Maréchal Bessières occupe Santander, Ségovie et Valladolid.
- 23/11. -L'armée française passe le col de Somosierra (Charge des lanciers polonais) et réoccupe Madrid.

1809

Cinquième Coalition. Napoléon est rappelé en Allemagne. L'Autriche a fait un considérable effort en réunissant une armée de 500.000 hommes.

- 16/1. -Bataille de La Corogne gagnée par le Maréchal Soult. Le Général anglais Moore y est tué. Entrée du roi Joseph à Madrid.
- 27/5. -Bataille d'Esling.
- 6/7. -Bataille de Wagram. L'armée autrichienne est commandée par l'Archiduc Jean. Elle y perd 60.000 hommes. Les Français 5000 et le Général Lassalle. Dans cette bataille 400.000 hommes, soutenus par 1500 pièces de canon, se battirent sur un même point pendant une seule journée. Masséna y parcourut ses lignes en calèche sous la mitraille.
- 27,28/7. Bataille de Talavera. Wellington est nommé Généralissime des troupes anglaises.
- 19/11. Bataille d'Ocaña gagnée par le roi Joseph sur les Espagnols.

1810. -Masséna est contraint d'évacuer le Portugal.

1811. -Un ukase de l'Empereur Alexandre de Russie rompt les relations entre son pays et la France. L'armée russe menace d'envahir la Pologne.

1812. Rupture définitive entre la France et la Russie. Toutes les forces armées de France sont mises sur pied. (Armée des Nations)

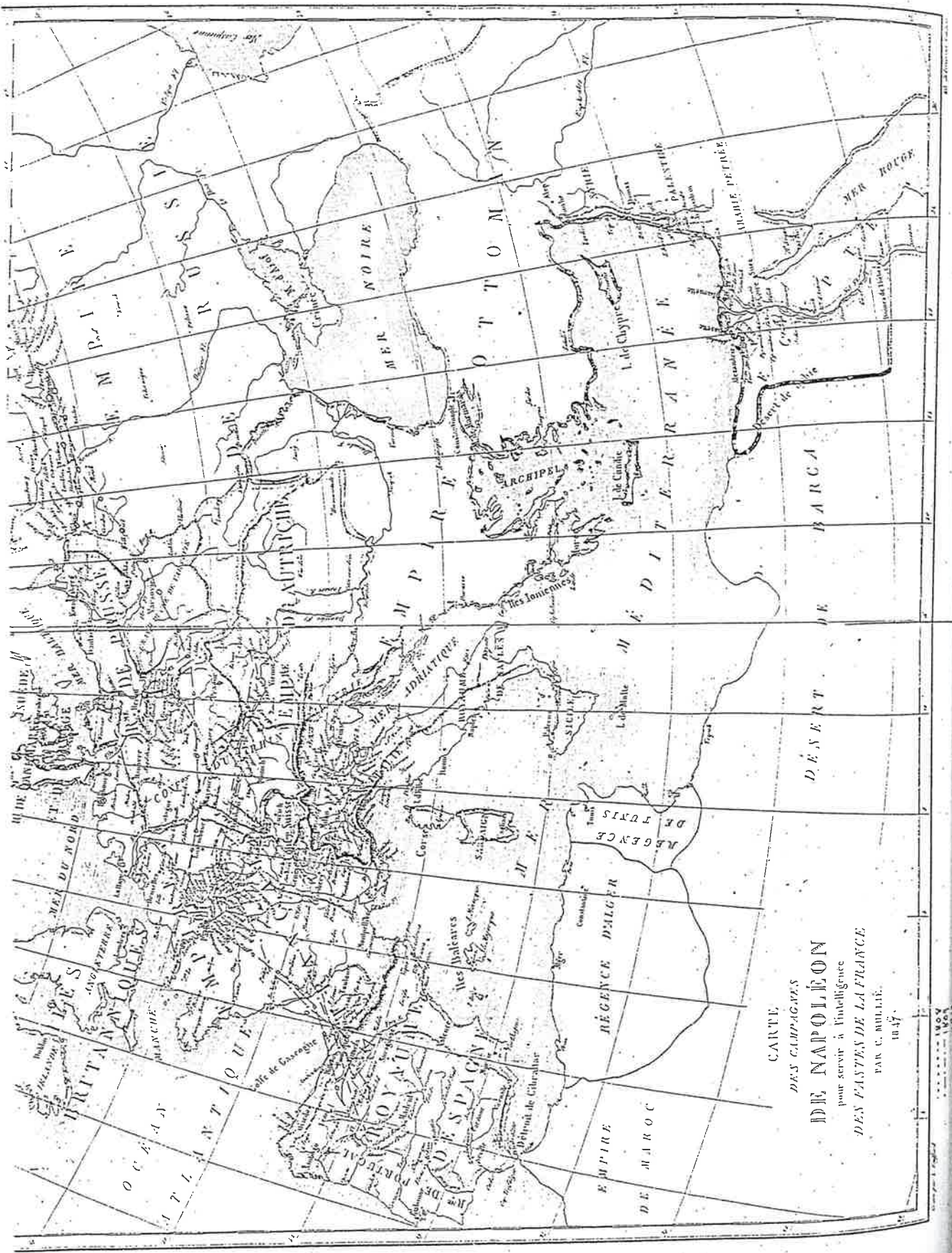
22/6. Déclaration de guerre à la Russie.

27/6. -Napoléon passe le Niémen avec 500.000 hommes et s'empare de Wilna, Witebsk etc.

14/9. -Entrée de Napoléon à Moscou.

19/10. -Commencement de la retraite de Russie.

.....



CARTE
DES CAMPAGNES
DE NAPOLÉON
pour servir à l'intelligence
DES FASTES DE LA FRANCE
PAR C. BUILLET
1807.

1807
1808
1809



COSTUMES DE LA GRANDE ARMÉE. -- Chasseur à cheval de la Garde (pelisse écarlate bordée de fourrure noire, garnie de 96 boulons d'or, qui couvre le bras gauche; dolman vert à brandebourgs aurore), Dragon de l'Impératrice, Grenadier-étendard de la Garde à cheval, Hussard, Trompette de Grenadiers à cheval, Grenadier à cheval de la Garde, Officier de Lanciers polonais.

LES DES DE D'EAUILLÉ (MUSEE DE L'ARMÉE)

- 1) A Monsieur MARTIN Ainé juge de paix du Canton de St-Symphorien par Langon et Bazas
Marmande le 3 Brumaire An XII (27 Octobre 1803)*

Monsieur,

Je n'ai pu répondre par le retour de Monsieur DUTAUZIN, à votre lettre du 25 de ce mois : il ne me l'a remis qu'au moment de son départ.

Il ne m'a pas fallu beaucoup de temps pour connaître le caractère de Monsieur votre fils. J'en ai facilement démêlé les principaux traits. J'y ai aperçu une certaine timidité dont la cause est aisée à découvrir et qui disparaîtra sans de grands efforts de ma part ; point de malice, mais un peu d'insouciance et de la tendance à une espèce d'apathie dont je crois qu'il ne sera pas impossible de le guérir. Il a besoin d'être parfois aiguillonné, et, comme il craint les reproches, ce moyen adroitement employé, sans blesser son amour-propre, ni émousser sa sensibilité pourra fortement contribuer au succès de nos soins et de son éducation. Déjà j'ai vaincu son dégoût pour l'étude de la langue latine, et il paraît enchanté d'avoir cédé à mes observations sur ce point. L'article des moeurs et de la religion ne sera pas négligé, vous pouvez en être persuadé.

J'ai l'honneur de vous saluer bien sincèrement.

Le Directeur de l'Ecole Secondaire

PELLETAN

P.S. : Monsieur votre fils jouit, ainsi que ses voisins, d'une bonne santé.

*NDLR. A la date du 3 Brumaire An XII (27 Octobre 1803) le jeune Pierre Martin, né le 22 Avril 1789, avait exactement 13 ans 1/2.

-
- 2) A citoyen Martin ainé Jugé de paix & St-Symphorien par Bazas

A Marmande, le 9 novembre

Mon cher papa,

Je vois avec beaucoup de peine que les promesses que vous m'aviez fait de ne pas me laisser apprendre le latin ont été inutile car vous avez écrit à Monsieur Pelletan de me le faire apprendre. Mais je vois que vous voudriez me donner toujours des épines, et il en résulterait que vous dépenseriez votre argent mal à propos. Mais non, je ne veux pas que vous les dépensiez mal à propos. Vous avez d'autres enfants, pensez à eux. Je vous embrasse tendrement ainsi qu'à maman et à mes soeurs. Je suis votre fils soumis.

Martin fils

3) Au citoyen Martin aîné juge de paix à St-Symphorien

Marmande le 27 brumaire

Mon cher papa et chère maman,

Je ne saurez assez vous remercier de vos bontés envers moi en ce que vous me pardonnez tous les manquements que je vous en ai fait, et qui, assurément, sont impardonnables ; mais puisque c'est votre bonté, soyez persuadés que vos bontés ne seront plus infructueuses ; car je vous jure que dorénavant vous aurez en moi un fils qui aura les plus grands égards et la plus grande soumission pour vous autres. Soyez persuadé chère maman que dorénavant au lieu d'avoir des peines sur ma conduite vous n'aurez plus que de la satisfaction, car je reconnais que je vous ai donné beaucoup de peines. Quand à mon cousin, vous pouvez être persuadé qu'il y aura entre nous la plus grande amitié. Et quant au latin, puisque cela vous fait plaisir que je l'apprenne, je le ferai. J'ai déjà commensé depuis le moment que je suis dans le collège. Je m'applique autant que puis, afin de correspondre à vos bontés.

Je vous dis que je me porte très bien, et que je me trouve fort bien.

Je vous embrasse tendrement, ainsi que mes sœurs que je vous prie d'embrasser pour moi. J'ai l'honneur d'être votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

4) A Monsieur MARTIN à St-Symphorien

A Marmande le 14 frimaire

Mon cher papa,

J'ai reçu de vos nouvelles par Monsieur Lucbert, qui m'a assuré que vous vous portiez bien ; ainsi que toute la famille. Vous ne sauriez croire combien cela m'a été agréable. Il a payé le carté à M. Pelletant, et il m'a donné les dix écus que vous lui aviez donné pour me remettre. J'ai appris avec beaucoup de peine par votre dernière lettre que Anniche s'en était allée car j'aurais bien désiré qu'elle eût fini ses jours à la maison ; mais enfin, puisqu'elle est venue de sa propre idée, tant pis pour elle, car elle ne s'en trouvera pas mieux. S'entend que vous n'ignorez pas que le fils de M. PELLETANT est mort ; M. Lucbert doit vous en avoir instruit.

Je me trouve toujours bien chez M. Pelletant et je suis toujours en bonne santé ainsi que Justin.

Je vous embrasse tendrement ainsi qu'à la chère maman, dont je vous charge d'embrasser pour moi ainsi que mes sœurs.

J'ai l'honneur d'être votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

5) Au citoyen Martin aîné juge de paix du canton de St-Symphorien par Bazas

A Marmande le 15 ventose AN 12

Mon cher papa,

J'ai reçu votre lettre en date du 20 pluviose. Les reproches, mon cher papa que vous m'avez faits ont été bien sensibles, attendu que je n'ai pas autant de tort que vous le pensez, car M. PELLETANT ne m'a point fait de reproches. Je désirerai bien, mon cher papa, de vous voir, pour bien des motifs. Vous me croyez bien tranquille, j'ai plus de peine que vous ne pensez. Je vous prie donc, cher papa, de venir me voir aussitôt qu'il vous sera possible. Je vous apprendrai que le maître de dessin est mort. Il est mort aussi un pensionnaire. Justin jouit d'une bonne santé, ainsi que Lucbert. Pour moi, je me porte assez bien. Je n'ai autre chose à vous dire présentement. Je vous embrasse tendrement, sans oublier la chère maman que je vous prie d'embrasser pour moi ainsi que mes sœurs.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

6) Au Citoyen Martin aîné, juge de paix à St-Symphorien par Bazas.

A Marmande le 3 Germinal

Mon cher papa,

J'ai reçu votre lettre en date du 24 Ventose dans laquelle vous me marquez que vous jouissez d'une bonne santé, ainsi que maman, et mes sœurs. Vous ne sachiez croire combien cette nouvelle m'est agréable. Je vois, mon cher papa, que vous n'oubliez pas votre fils, comme je me le figure, car votre lettre dans laquelle vous me faites des reproches, m'a donné beaucoup de peine, attendu que ce n'est pas de ma faute ; comme je vous le dis, Monsieur Pelletant ne m'a point fait de reproches ; ce n'est un prêtre qui fait ma classe de latin ; il est un peu mauvais. Et comme je n'ai pas de grandes facultés, il a porté plainte à Monsieur Pelletan, afin de vous écrire pour me faire quitter le latin. Comme j'en connais le prix, je veux l'apprendre tous les temps que j'y resterais, car autrement, je ne ferais rien ; je n'aurai que l'arithmétique car il n'y a point de classe de français, comme à Bazas tout autant que je sais que c'est votre intention. Je n'ai point senti de douleur de ma descente. Je vous prie d'être tranquille, je me porte très bien. Ne venez point me voir que quand vous le jugerez à propos.

Sans doute que vous ignorez pas que les écoles secondaires prennent l'uniforme ; nous allons le prendre ; le drap est déjà arrivé. Sa sera un habit vert, parement rouge ; le prix est 25 F. l'aune ; culotte et gilet couleur ventre de biche ; ceux qui auront pas de quatarsau auront un chapeau à la française.

Je n'ai autre chose à vous dire présentement.

Je vous embrasse tendrement ainsi que maman et mes sœurs.

Je suis votre fils soumis.

MARTIN Fils

7) A Monsieur Martin aîné, juge de paix du canton de St-Symphorien par Bazas.

A Marmande, le 13 prairial

Mon cher papa et chère maman,

Je vous écris la présente pour mainformer de l'état de votre santé, ainsi que de celle de toute la famille. Depuis que vous mavez quitté, mon cher papa, je pense toujours à vous à cause que vous mavez quitté malade. Je suis très inquiet sur cela. Je vous prie donc de me donner de vos nouvelles.

Je vous direz que nous avons commencé a porté l'uniforme pour faire les funérailles d'un pensionnaire qui est mort de la piquote*. Nous avons assisté à la procession, le jour de la feste de Dieu, costumés. Cette feste est célébrée à Marmande avec beaucoup de pompe. Nous avons une place distinguée. Je voudrais bien mais chers parents, que vous me permetiez de me faire faire une paire de bottes ; car il ni a que moi qui n'en ai pas. Justin doit en avoir, car son père lui doit envoyer de l'argent. Il ne put pas lui en donner quand il vint parce qu'il a trouvé comme vous savez, la poche vide. Cependant, si vos facultés le permettent pas, je n'en veux pas. J'estime mieux me passer attendu que cela n'est pas bien utile ; mais comme je vous ai dit, je serais bien bien aise d'être comme les autres. Je n'ai autre chose a vous dire présentement. Je me porte toujours bien.

Je vous embrasse tendrement ainsi qua mais soeurs.
J'ai l'honneur d'être votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

*NDLR. Piquote ou Picote : "Nom vulgaire de la variole" (Dict. Larrousse Illustré)

8) A Monsieur Martin aîné Juge de paix du canton de St-Symphorien par Bazas

Marmande, le 3 messid'or

Mon cher papa,

Il y a long temps que je nai pas reçu de vos nouvelles. Je vous ai écri neuf à dix jours après votre départ de Maramande. Je nai point de réponse ; se qui me cause beaucoup de peine. J'iniature quel en est le sujet. Je vous prie donc, cher papa, de ne plus me laisser dans l'incertitude. Je vous marques dans ma dernière lettre de me donner des nouvelles de votre santé, parce que vous me quittates malade ; ce qui me fait croire qu'elle a augmenté, et que c'est le sujet pourquoi vous ne m'avez pas écrit. Je vous direz cher papa, qu'il y a beaucoup de malades dans le pensionnat. Il a l'abbé qui vomit le sang a plein peau de chambre. Il y a un nouveau maitre de dessin qui en est aussi. Et plusieurs pensionnaires. pour moi, je me porte assez bien.

Je vous prie d'embrasser la chère maman pour moi ; et dites lui que je pense toujours à elle, que son souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire ainsi que celui de mes soeurs.

Je vous embrasse tendrement.
Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

9) A Monsieur Martin ainé juge du canton de St-Symphorien par Bazas

Marmande, le 15 messidor An 12ème (5 Juillet 1804)

Mon cher papa,

Je ne m'attendais point aux reproches que vous me faites, moi qui ai un si grand plaisir de recevoir de vos lettres ; mais elles sont bien peu satisfaisantes pour moi, puisque je n'y vois que des reproches mal a propos. Je vous dis mon cher papa, quand vous vintes ainsi que quand jantra dans cette maudite pension que je ne voulois pas apprendre le latin, parce que je nai pas de gout pour cela. Il fallait alors me faire ses reproches et vous informer avec le maitre de mathématiques, de géographies, d'écriture, de violon, comme vous me l'aviez promis, dans une de vos lettres, que vous m'écrivites quelques jours avant que vous ne vintes, que vous vous informeriez quels étaient les choses pour qui je montrais le plus d'aptitude pour les suivre avec succès.

Vos lettres me causent tellement de peine, qu'il y a longtemps que j'ai formé le projet de ne plus dépenser votre argent mal à propos comme vous le prétendez, et de vous demander la permission de me mettre dans la cavalerie ; afin de parvenir en étant sage et de pouvoir gagner ma vie. Ne croyez pas, mon cher papa ; que cest pour méloigner de vous. Cest pour mon propre intérêt que je dis cela, parce que je vois que je ne suis pas capable d'autre chose.

Soyez persuadés, mais chers parents que je ne vous manqerez jamais de respect. Je sais que je vous ai manqué souvent, mais je vous prie de me le pardonner et de n'attribuer cela qu'à un peu d'enfance de ma part.

Je vous embrasse tendrement et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

10) A Monsieur MARTIN ainé juge de paix du canton de St-Symphorien par Bazas

Marmande, le 8 Thermidor An 12 (28 Juillet 1803)

Mon cher papa,

Il y a long temps que je nai pas reçu de vos nouvelles. Je vous ai écrit la précédente pour m'informer de votre santé ainsi que de celle de maman et de mais soeurs. Surtout de JENI, que vous me dites dans votre lettre du 22 messidor, être malade. Je vous direz que moi, je me porte assez bien, quoique cependant j'ai beaucoup maigri, depuis quelque temps, ainsi que tous les pensionnaires, dont il y en a beaucoup de malades. Il y en a mort un ; ainsi que monsieur labé il y a 7 à 8 jours. Il y en a un autre qui est à la gonie depuis trois jours.

Je vous embrasse tendrement ainsi que la chère maman.
Je suis votre fils soummis pour la vie.

11) A Monsieur Martin aîné, Juge de paix du canton de St-Symphorien par Bazas

Marmande le 2 Nivose (23 Janvier 1804)

Mon cher papa,

J'ai reçu votre lettre en date dans laquelle vous m'exhortez de profiter de mon temps. Je suis pleinement convaincu de l'avantage qu'il y a de profiter de son temps ; aussi faire je tout mon possible, mais malgré tout cela, je ne crois pas de faire grand chose à Marmande. Je vous dirois que depuis le temps que je suis revenu au pensionnat, nous devons commencer la géométrie ; mais à faute de livres qui nous manquent, nous ne pouvons pas. Nous en demandons à Monsieur Pelletan qui nous a dit que son librere n'en a pas d'imprimés. Il a un maître d'écriture. On devait donner des leçons de grammaire ; on n'en donne point. Présentement, je suis le cours de mathématique que je suivais l'année dernière, mais faute de celui de géométrie. Il vaut mieux le suivre plutôt que de faire rien.

J'ai reçu un Louis que vous avez eu la bonté de m'envoyer par Monsieur Lucbert. Je me Porte assez bien.

Croyez moi votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

12) A Monsieur Martin aîné juge de paix du canton de St-Symphorien par Bazas

Marmande le 26 nivose (17 Janvier 1805)

Mon cher papa et chère maman,

Le silence que vous tenez me surprend beaucoup depuis le temps que je n'ai pas reçu de vos nouvelles. Je vous écris donc la présente pour m'en informer ainsi que de celle de mais soeurs. Et en meme temps pour vous donner des nouvelles de la mienne qui est en assez bon état.

Justin m'écrivis dernièrement. Il me dit que vous aviez parlé de me sortir de Marmande. Vous ne sauriez croire combien cette nouvelle me fit du plaisir à cause que je me m'y ennuié beaucoup. Je suis là comme une brebis écartée. Je suis tout seul. Il ni a que quelque grand qui sont tous du meme pays qui ne font pas seulement attention à moi.

Je vous prie de dire bien des choses de ma part à mais oncles et à Justin. Je vous embrasse tendrement à tous.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

13) A Monsieur Martin aîné Juge de paix du canton de St-Symphorien à Bazas

Marmande le 23 Pluviose An 13 (15 Février 1805)

Mon cher papa,

Je suis fort surpris du silence que vous tenez ; et je ne sais à quoi attribuer le sujet ; depuis que je suis revenu à Marmande, je n'ai reçu que une seule fois de vos nouvelles qui est quand Monsieur Lucbert vint régler les comptes, avec Monsieur Pelletan.

Je vous prie donc de ne plus me laisser l'incertitude, de me donner de vos nouvelles aussitôt que vous pourrez.

Je vous dirai que presque tous les pensionnaires vont passer le Carnaval auprès de leurs parents. Il n'en reste que deux ou trois.

Je me porte assez bien quoique mannuant toujours un peu.

Je vous embrasse tendrement ainsi que la chère maman ainsi que mes sœurs.

Je suis votre fils soumis.

Martin fils

14) A Monsieur Martin aîné Juge de paix à St-Symphorien par Bazas Département de la Gironde

Marmande le 26 thermidor An 13 (16 Septembre 1805)

Mon cher papa,

J'ai reçu votre lettre dans laquelle vous me dites jouir tous d'une assez bonne santé, à l'exception de Jéni. Vous ne sauriez croire combien cela me peine, mais je vois, d'après ce que vous me dites, qu'elle se rétablit. Vous me dites que la chère maman est souffrante de temps en temps. Vous ne sauriez croire combien cela me fait de la peine. Engagez-la de bien se ménager de ma part jusqu'à ce que je puisse moi-même le faire de vive voix.

Vous voudrez bien m'envoyer un peu d'argent pour payer le 3ème mois de musique. Quand à moi, je crois en avoir assez pour faire mon voyage. Je voudrais avant de partir de Marmande faire arranger mon habit d'uniforme. Vous auriez la bonté de fournir à cette petite dépense. Je voudrais y faire mettre des boutons de métal.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

Je vous dirai que je suis toujours en rumé,
et qu'il me donne beaucoup de mal de tête.

15) A Monsieur Martin ainé juge de paix du canton de St-Symphorien par Bazas

Bordeaux, le 4 Janvier 1806

Mon cher papa,

Je vous écris la première lettre depuis que je suis à Bordeaux pour m'informer de l'état de votre santé en même temps pour vous en donner de la mienne qui est en bon état et pour une chose qui est de m'envoyer mon passeport le plus tôt possible, car dans Bordeaux, l'on arrête tous les jeunes gens, l'on fait des visites dans les maisons très souvent, et ceux qui n'ont pas de papiers sont arrêtés. Si l'on fait des visites avant, je suis perdu, car l'on ne me manquera pas. Je croyez que vous me lenverriez par Dartial. Je ne l'ai pas vu. Quand vous m'avez mis à Bordeaux, vous m'avez envoyé comme un coup de pierre, sans conventions de rien. Il me semble que tous les malheurs courent après moi. Tout est à feu d'argent. Il me faut acheter tout. Une chemise me coûte à faire blanchir 7 sous. Il n'ont pas voulu me donner rien pour mettre mon linge. J'ai acheté une malle qui me coute 18 francs ; les souliers, 7 francs. Vous n'avez pas le moindre drap à mois de 20 francs. Le tailleur pour la façon d'une roupe* 8 francs. J'aurai bien désiré que vous fussiez venu me conduire. Madame GUYON a daigné me conduire au marchand de chemises. Je vous prie de m'en envoyer quelcune de plus. pour me changer, j'en ai acheté deux qui me coutent beaucoup d'argent. Je fini en vous embrassant à tous. Heureux ceux qui sont auprès de vous. Madame GUYON me méprise beaucoup parce que je ne suis pas vêtu en petit maître.

Ils ont tous une mine moqueuse. Je n'ai pas pu faire faire cet habit noir. Je vois, d'après ce que me dit le tailleur, qu'il m'en faudrait acheter beaucoup et assortir d'autre chose. Le peu d'argent que j'ai, je veux le conserver pour les choses essentielles. Dans Bordeaux, la Gloire est montée au plus haut point. Un jeune homme qui ira le soir dans un café, s'il n'est pas en frac bien pincé et au dernier goût, on le regarde par dessus l'épaule ; lorsque l'on sort, lon ne peut le faire que le soir. Il faut aller la par force, car l'on me donne plus d'ouvrage que je n'en puis faire.

Soyez heureux et moi toujours malheureux.

Je suis votre fils soummis.

*NDLR. Roupe (de l'espagnol ropa) sorte de blouse en drap grossier fendue par devant dont font surtout usage les bergers de la Drôme (Dict. Larrousse Illustré).

16) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien

Bordeaux le 24 janvier 1806

Mon cher papa,

J'ai reçu le linge que vous m'avez envoyé par Monsieur REGLAT*. Vous me dites, mon cher papa, que Flaou vous a remis un paquet . Cela m'étonne beaucoup ; je ne l'ai point vu du tout depuis que je suis à Bordeaux. Vous macusez d'un peu de paresse. J'ose pourtant vous dire que cela n'est pas ma faute, car j'ai mis deux lettres à la poste voyant que Flaou ne venait point. Et je venais d'en mettre une lorsque je vis Monsieur PORTEPAIN*. Sans doute que vous en recevrez deux aujourd'hui : une de la poste et la présente. Je vous prie de vouloir bien m'excuser de cette faute. Vous me dites que mon cousin doit venir et que j'oublie ce qui s'est passé. Quand à moi, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour le satisfaire, puisque cela vous fait plaisir. Vous me dites que Maman a été un peu dérangée. Vous ne sauriez croire combien cela me fait de la peine, elle qui nous aime tant ; nous serions bien ingrats si nous ne prenions pas de part aux maux qui lui arrivent.

Je l'embrasse tendrement ainsi qu'à toute la famille.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

Tout le monde crie misère à Bordeaux.
Les négociants ne peuvent pas même payer
leurs patentes qui sont très fortes. Il s'y fait
des banqueroutes tous les jours.

NDLR.

- * Il s'agit de Jean REGLAT, marchand de bois à St-Symphorien. Il envoyait son bois à Podensac qui gagnait Bordeaux par flottage. Son fils Pierre épousa Mlle Hazera petite-fille d'Etienne MARTIN Travet.
- * M. PORTEPAIN. Il s'agit de l'Avoué de Bazas ou du Notaire de Villandraut.

17) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien

Bordeaux le 12 avril 1806

Mon cher papa,

Je vous écris la présente pour m'informer de l'état de votre santé ; ainsi que de celle de toute la famille.

J'ai appris avec un extrême plaisir votre rétablissement. Flaou m'a dit vous avoir vu le dernier marché à Villandraut, et assez bien portant. Vous ne sarez croire avec qu'el extrême plaisir j'ai appris cette nouvelle. J'ai reçu aussi les mouchoirs neufs que la chère maman a eu la bonté de m'envoyer ainsi que tout le linge marqué dans l'état. Vous me dites de vous envoyer les autres mouchoirs ; comme j'ai été en campagne ces jours cy, je n'ai pu les tenir prêts et dans ce moment cy, le commissionnaire vient dans un moment où je n'ai point de temps à perdre. Mais la première fois que le commissionnaire viendra, je vous les enverrai. Vous trouverez l'état du linge de cet envoi ci-joint.

Je suis votre fils soumis pour la vie et finis en vous embrassant à tous.

Martin fils

2 chemises
2 paires de bas
2 mouchoirs de poche
1 gillet blanc
1 mouchoir de col.

18) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien

Bordeaux le 23 mars 1806

Mon cher papa,

Je profit de l'occasion pour vous écrire la présente et vous informer de l'état de ma santé. J'ai appris par mon oncle avec un extrême plaisir votre rétablissement ainsi que celle de ma chère maman qui m'a dit avoir été malade, ce que je ne savais pas. Vous me dites mon cher papa de vouloir vous envoyer le compte de chez Monsieur DUSSAC. Hier soir, il était en campagne. Mais je vous enverrai ce compte dans un autre moment. Vous me dites de vous dire si j'ai reçu mon passeport ainsi que mon extrait de naissance. Je vous direz que oui et il me semble bien de vous l'avoir marqué que je l'avais reçu dans le temps. Quand au chapeau que j'ai à la maison il n'est pas nécessaire que vous me l'envoyez.

Je vous direz mais chers parents que je cherche à rétablir le temps que je pus avoir perdu. J'apprends le mathématique et je paye le maitre d'avance.

Je n'ai autre chose a vous dire présentement.

Je vous embrasse tendrement à tous.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

19) A Monsieur Martin Juge de paix à St-Symphorien

Bordeaux le 26 mai 1806

Mon cher papa,

Je profite de l'occasion qui se présente pour vous écrire la présente pour m'informer de l'état de votre santé. Pardonnez cy je ne vous ai pas écrit avant ce moment cy. Depuis votre départ de Bordeaux, cest que je nai pas trouvé de commodité pour vous faire parvenir ma lettre. J'envoie beaucoup de linge salle que vous aurez la bonté de me renvoyer aussitot que vous pourrez. Je vous direz qu'il ni a point de bonnes nouvelles répandues dans Bordeaux. Au contraire, tout le monde dit que cela va tous les jours de plus en plus mal. Il y court un bruit sourd qui ne se dit point publiquement que les églises vont être encore fermées et que l'on va renvoyer les pretres. Il faut que cela est quelque fondement puisque un prédicateur hier étant en chère le fit entrevoir.

J'ai vu dernièrement Monsieur DUCASSE de Landiras qui ma dit qu'il irait à la St-Clair à St-Symphorien.

Justin m'a chargé de vous faire bien des compliments et de vous charger de vouloir bien assurer ses parents de sa part de son amitié ainsi que de la mienne.

J'embrasse tendrement la chère maman ainsi qu'a toute la famille et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

Etat du linge

1 chemise de percalle
1 chemisette de percalle
3 chemises
2 paires bas de coton
2 mouchoirs de col
Un mouchoir de poche

20) A Monsieur Martin ainé juge de paix à St-Symphorien

Bazas le 18 juin 1806

Mon cher frère,

Je me suis occupé avec Madame Sigogne de maitre MARTINET. Elle le fera avec plaisir. Il ne paret pas y etre admy. Ainsi, je viens de lui écrire sur le champ de ce rendre chez elle.

J'écris aussi à Mr GUYON. Je lui ay dit que cest pour le perfectionner pendant deux mois sur l'écriture. Comme ne le voulant pas chez vous. Et vous et lui, vous seriez d'accords sur le reste. Ainsi tranquillisez-vous, tout ira au mieux.

Ici, toute précaution est prise. Je vous verrez la semaine prochaine, s'il m'est possible. Ménagez votre santé et suis pour la vie votre bon frère.

Martin jeune

J'ai oublié mon bonnet d enuit sur le bureau et un livre de géographie relié. S'il n'est sur la table, il doit être dans la valise sur la couverture. Faites lemoi passer jedy ou par une première commodité si vous la trouvez.

21) A Monsieur Martin juge de paix du canton de St-Symphorien à Bazas

Monsieur,

Monsieur votre fils est rentré ches moi après 5 à 6 jours d'absence. Son excuse a été de faire l'imbessile ; de dire qu'il ne savait d'ou il venait ny ce qu'il avait fait. Je n'ai le temps d'entrer dans dautres détails étant pressé de me rendre au palais. Je vous observes seulement que vous devez bientot chercher à savoir quels sont les grands projets de Monsieur votre fils. Je cherchai inutilement hier soir à le faire expliquer ladessus, lui observant que je le croyais incapable de rien faire de bon. Ce qui le met de mauvaise humeur et l'aurait porté à me manquer si j'avais insisté.

J'ai l'honneur de vous saluer.

GUYON

Bordeaux le 20 juin 1806.

22) A Monsieur Martin aîné juge de paix du canton de St-Symphorien

Bordeaux, le 23 juin 1806

Je viens enfin vous brosser dans un peu de mots ma situation et vous faire connaître mais intentions et en meme temps implorer votre bonté pour obtenir le pardon des petis manquements que que j'ai pu vous faire pendant le cours de ma vie. Je dis petis ; oui, j'ose m'exprimer ainsi, quoi que vous croyez bien le contraire. Trop facile à guider, vous écoutez les vaines calomnies de plusieurs personnes à qui vous aviez donné votre confiance. Sy vous aviez écoutez ses personnes là avec un peu moins de confiance, et que vous n'eussiez cru, tout cela avec moins d'aveuglement, alors vous auriez réfléchi sur ma situation, c'est à dire que vous n'auriez point cru ses personnes la, que je n'avais point fait cela par désobéissance paternelle ni pour mon agrément. Car qui pourrait s'imaginer qu'un jeune homme va courrir la campagne pendant plusieurs jours avec une chaleur insupportable pour son propre plaisir, faisant 7 à 8 lieues par jour ! Non. C'était bien d'autres intentions qui me fais faire tout cela. Et si je ne les ai pas exécutées, c'est que je n'ai pas assez eu de courage pour cela.

Quand je suis venu chez vous à la St-Clair je suis venu dans l'intention de vous ouvrir mon coeur, n'envisageant d'autre personne plus capable que vous pour guérir tout cela. Mais hélas ! je fus bien trompé. Je vis votre coeur si peu porté vers moi... Je reconnus que les callomnies en avaient fermé toute approche pour moi ; alors, le coeur navré de peine, je vous pressez de me laisser retirer à Bordeaux où je fus dans l'intention de ne pas survivre à mon malheur... Je fus hélas tracassé de nouveau par les reproches les plus sanglants et les plus injurieux de la part de cette scélérate famille et abandonné de mais parents ; comme ils me disent que vous leur avez écrit, et que vous leur avez fait connaitre pas plusieurs de vos lettres quelle a été ma conduite passée, et principalement dans la dernière lettre que vous leur avez écrits, que j'étais un mauvais sujet que vous les priez de me garder jusques à la fin de l'année, qu'alors vous m'embarquerez, que vous ne me pouviez garder chez vous à cause que je me livrais à tous les vices même jusqu'à vous voler des boisseaux de bled dans votre grenier pour les vendre ; enfin jusqu'à ladite servante, il ny a pas de sottise qu'elle ne me dise. Je doute fort que vous leur ayez écrit tout cela, car je connais trop votre bonté pour dire ce qui n'est pas. Enfin, je vous avoue qu'ils me font tourner la tête. Mais je suis résollu de souffrir maintenant tout ce qui m'arrivera puisque vous le voulez. Je suis résolu de vous obéir en tout, jusqu'au dernier moment de ma vie et même de souffrir avec patience dans cette maison, et d'y rester toute ma vie, puisque cela vous fait plaisir de sacrifier même ma vie pour vous s'il le faut. Mais je sais que vous ne voulez pas mon malheur. Aussi j'ause espérer que vous ne me laisserai plus dans cette maison.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soummis pour la vie.

Martin fils

J'attends votre réponse avec impatience.

été de
'entrer
devez
erchai
le rien
é.

23) A Monsieur Martin aîné, juge de paix du canton de St-Symphorien par Bazas

Bordeaux le 1 juillet 1806

Mon cher papa,

Je suis bien fâché de vous donner du déplaisir en vous écrivant cette lettre, car d'après ce que je vois, c'est une grande mortification pour vous que d'en recevoir. C'est aussi avec la plus grande peine que je me résous à vous déplaire, et le plus grand besoin qui me force. J'attendais avec la plus grande impatience une de vos lettres, pour savoir enfin quelles étaient vos intentions. Vous m'en avez trouvé indigne, et je vois avec le plus grand mal au cœur que rien ne peut vous détourner de croire aux calomnies de ce mauvais sujet, lequel j'ai vu avant hier avec le plus grand plaisir à même d'être destitué, où il a eu la honte d'être passé au Conseil réuni de tous les avocats et juges, et ses collègues, pour le chasser du barreau de Bordeaux ; mais par compassion pour sa femme à qui il a mangé 30 000 Francs, l'on le laisse exercer son état : mais il n'en porte pas moins le mépris de tous ses collègues.

Quoique vous m'avez banni de votre cœur et que je n'y occupe plus aucune place, comme vous me le faites connaître, au moins je vous demande de me pardonner toutes les erreurs où je me suis livré, puisque vous ne voulez pas croire que j'ai les raisons les plus motivées. Ils me disent que vous avez renoncé à moi. Je n'en suis pas moins votre fils ; aussi, j'espère que si vous ne faites pas ce que je vais vous demander pour moi, vous le ferez par rapport à vous. C'est comme je vous dis, je n'en suis pas moins votre fils. C'est de m'envoyer un peu d'argent pour m'acheter une paire de souliers avec un chapeau ou de l'envoyer à quelqu'un pour me l'acheter. Car j'en suis tout à fait démuné. J'en ai une paire tous déchirés et mes bottes ne me tiennent plus aux pieds. J'espère que pour l'honneur de votre famille vous le ferez. Quand à cette canaille, ils me font mourir d'ignominie. Ils me font descendre pour me faire voir aux personnes qui sont dans le salon pour faire voir ma chaussure. Enfin, j'ai essayé de toutes les manières de me trouver quelque place pour gagner ma vie, je n'ai pu y parvenir. Il ne me reste plus aucune ressource. Les peines que j'ai et mon désespoir, il faut espérer, vous délivreront bientôt, de ma vie importune.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

24) A Monsieur Martin aîné juge de paix de St-Symphorien

Bordeaux le 4 juillet 1806

Mon cher papa,

Je m'empresse de satisfaire à vos intentions, qui sont de savoir si Monsieur GUYON a mis ordre à son affaire. Je vous dirai que cela est arrangé qu'il doit donner la moitié de la somme avant de sortir de prison, et le reste dans quatre mois. Il s'est procuré cette moitié de somme qui lui doit être comptée demain, et il sortira ce jour-là.

Je vous dirai que j'ai fait mon voyage avec beaucoup de peine. Je n'ai trouvé point de cheval de louage à Landiras. Le propriétaire à qui appartenait celui que j'avais se trouvait avoir besoin du sien. Je fus donc obligé de marcher jusqu'à Portets et pour comble de malheur, nous nous écartâmes. Arrivés à Portets, on nous dit que la marée ne montait qu'à 10 heures. Nous fûmes obligés de faire la route par terre. J'ai loué un cheval à Castres. Monsieur DUTAUZIN voulut me laisser monter son cheval plusieurs fois, mais je ne voulus jamais, ne voulant pas qu'il s'attrapât du mal. Si j'en ai attrapé, il n'y aura que moi qui l'aurai. Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

25) A Monsieur Martin aîné, juge de paix du canton de St-Symphorien

Bordeaux le 6 juillet 1806

Mon cher papa,

Ses prétendues lamentations ne sont que trop vraies de ma part, et pour vous en convaincre, vous êtes redevables à mon cousin d'un écu de 6 francs pour une paire de souliers qu'il a lui-même achetés. Il peut vous dire l'état où j'étais et où je suis présentement, pourri de galle comme je suis, et n'ayant pas le sol pour m'acheter des remèdes. Il est lui-même gêné, et ne peut pas m'en donner. Je dis donner puisque je n'ai personne qui veuille m'en fournir. Vous prenez cela pour des calomnies, ce qui me prouve que votre cœur n'est plus porté pour moi. Maintenant il ne me reste plus qu'à exécuter la seule ressource qui me reste.

Je vous embrasse tendrement.

Martin fils

ce
us
ec
us
er
a
et
il
de

ous
is
ue
es
us
ire
ait
ue
rir
our
our
et

l a
ne
lui

de
oir
ous
ies
ne
du
is

26) A Monsieur Martin, juge de paix à St-Symphorien Département de la Gironde, arrondissement de Bazas poste restante à St-Symphorien

Paris, le 22 mars 1807*

Mon cher papa,

Après deux jours de mon arrivée à Paris, je m'empresse de vous dire et de vous faire connaître ma situation. Dans ce moment cy, je vous dirai que je suis dans un très beau corps de la garde impériale qui est les grenadiers à cheval, le premier de tous les corps et le plus noble, mais le plus sévère et le mieux tenu, et qui nécessite beaucoup de dépense. Je vais vous donner au fond de ma lettre les détails des effets qu'il faut dans ce corps. Tout ce que l'on disait chez nous n'est point vrai : que nous avons des domestiques pour soigner nos chevaux ; ce qui n'est point vrai, car il faut y être tous les jours. Après, nous n'avons à nous que depuis 4 heures jusques à huit heures du soir.

Je vous dirai que je suis sans le sol et qu'il m'a fallu dépenser tout mon argent à m'acheter les choses les plus nécessaires qu'il fallait pour mon exercice. J'ai dépensé dans ma route 3 Louis. Notre Maréchal des Logis m'a donné une note de tout ce qu'il me faut acheter pour entrer dans ce corps. D'abord, ils m'ont donné un sabre, un habit bleu comme les officiers avec des hépaulettes jaunes, une culotte de peau de mouton, un uniforme bleu, hépaulettes parement blancs, un chapeau, un bonnet à poil. Autrement, il m'a fallu acheter ou il me faut acheter savoir :

Une culotte de dain	40 livres (a)
2 paires de bottes	52 livres (a)
2 paires de gans	8 livres (a)
1 paire d'éperons plaqués	9 livres (a)
La musette	9 livres (a)
1 paire de guetres	4 livres
6 paires de manchettes de bufle	10 livres (a)
1 culotte de casimir blanc avec son gilet	48 livres (a)
Une paire de boucles d'argent	23 livres
Une culotte de nanquin courte	15 livres
2 gilets de basin et une paire de bas de soie	10 livres
1 plumet de chapeau	12 livres
	<hr/>
	258 livres

J'ai acheté tous les articles que j'ai marqué avec un (a). J'ai acheté aussi un habit de... (trou) 30 francs.

Autrement nous sommes assez bien pour la nourriture mais pas de vin. Et je serai content si j'avais tout ce qu'il me faut. Nous sommes un très petit nombre. Il vient de partir un détachement pour la Grande Armée.

J'embrasse tendrement la chère maman aussi que mes soeurs et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin

P. S. : Si mon écriture est mauvaise, je vous prie de pardonner car on ne peut se procurer ce qu'il faut.

*NDLR. Le 22 mars 1807 le jeune Pierre Martin avait exactement 17 ans et onze mois.

27) A Monsieur Martin juge de paix du canton de St-Symphorien Département de la Gironde
Arrondissement de Bazas Poste restante

Paris le 30 mars 1807

Mes chers parents,

Je vous écris la présente pour vous demander des nouvelles de votre santé et en même temps vous en donner de la mienne qui est, Dieu merci, assez bonne. Le travail pénible de la carrière militaire ne me la point encore affaiblie. Jamais je ne me suis mieux porté puisque tous les jeunes gens qui sont entrés avec moi sont incommodés ou à l'opital. Ils n'ont pu soutenir aux premières fatigues. Nous sommes en très petit nombre, comme je vous l'ai déjà dit dans ma première lettre. Nous croyons beaucoup partir avant deux mois aussitot qu'il y aura un détachement de cent hommes tant chasseurs que grenadiers, si la paix ne se fait pas. L'on en parle déjà beaucoup dans Paris. Nous désirons tous ardemment partir, car nous éprouvons tous des grandes fatigues ; étant en petit nombre, il faut monter des gardes très souvent. Nous la montons à cheval aux Tuilleries, et à pieds à la grille de l'Ecole Militaire. Là nous sommes, et chacun à notre tour, garde d'écurie. Nous fesons le mation l'exercice à cherval ; et le soir à pieds. Mais cela ne durera pas toujours ; cela ne me rebute pas. Je ne m'ennuie point. Je serai content si j'avais un peu d'argent ; il m'a fallu dépenser le peu que j'avais à m'habiller, comme je vous en ai fait le détail dans ma première lettre. Nous n'avons de paye par jour que 7 sols. On nous retient le reste, soit pour l'ordinaire, soit pour notre maître d'arme et la masse. Je me suis présenté chez Monsieur de Pons qui m'a reçu très honnêtement. Il m'a dit de repasser chez lui dans quelques jours et de m'informer des noms des officiers de notre coprs affin de tacher de me recommander auprès d'eux. Monsieur DUGAY n'est point à Paris. Il est parti. Monsieur PARTARRIEU, il ne m'a pas été possible de voir. Je vous prie de voir agréer mes amitiés à Monsieur DUTAUZIN ainsi qu'à Madame son épouse.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis.

Martin fils

Mon adresse :

A Monsieur MARTIN à L'école Militaire 10ème compagnie des grenadiers à cheval
A Monsieur Martin juge de paix à St-Symphorien Dét de la Gironde Arrondissement de
Bazas par Bazas

28) Paris le 6 avril 1807

Mon cher papa,

Après avoir attendu avec la plus grande impatience une réponse aux deux lettres que je vous ai écrit, je vois avec beaucoup de peine que vous n'y répondez pas. Je ne sais à quoi attribuer le motif. Je vous prierai donc, mais chers parents, de vouloir avoir la bonté de me donner cette consolation qui en est une très grande pour moi. Je ne sais point si vous ne les aurez pas reçues. Je vous fais le détail de tous les articles qu'il faut acheter pour entrer dans les grenadiers à cheval, et que je me trouve maintenant sans le sol après l'avoir dépensé à m'habiller, comme je vous en ai fait le détail de tous les articles, chacun séparément, dans la liste que m'avait donné le maréchal des logis en chef, inscrite dans ma première lettre. Je ne sais point si vous ni ajoutais point foi, mais en tous cas, veuillez me le faire connaître dans une de vos lettres. Alors je vous en enverrai une liste signée par le cartier maître de l'habillement. Je suis toujours très bien portant. Je vais quelque fois promener dans Paris, mais pas souvent. Lorsqu'on a pas la bourse garnie, il ne fait pas beau aller promener avec ses camarades, car il y en a qui font de grandes dépenses. Rien de nouveau à Paris sinon que hier, on fusillait un espion anglais devant l'école militaire du champ de mars. Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

Mon adresse est toujours A Monsieur Martin, vélite dans les grenadiers à cheval de la Garde impériale à l'école militaire à Paris.

29) A Monsieur Martin juge de paix à St-Symphorien par Bazas

Paris le 20 avril 1807

Mon cher papa,

J'ai reçu votre lettre en date du trente mars dans laquelle vous m'avez fait l'amitié de m'envoyer 5 louis que j'ai reçus. Vous devez avoir reçu deux de mes lettres depuis la première que je vous ai écrite dans laquelle je vous disais que nous allions partir. Nous avons été trompés dans nos espérances. Tous les chevaux qui étaient au dépôt sont partis avec des palefreniers. Il y en avait à peu près 250. Je crois que nous ne partirons pas du tout à présent. On parle beaucoup à Paris, de la paix avec la Russie, et d'une affaire très vive qui a eu lieu où il y a eu beaucoup de chasseurs de la Garde tués. Les grenadiers, si sont comportés avec un grand courage. Ils ont traversé l'armée ennemie au grand galop, le sabre à la main. Il y en a eu beaucoup de tués. Le bruit faux que l'on avait fait courir chez nous que le fils de Monsieur Guirot était mort n'est point vrai. Il est à la Grande Armée. Il est de la 9^{ème} compagnie.

Je vous dirai que j'ai été quelques jours à l'hôpital pour une chute que j'avais faite. Un cheval s'abatit sous moi au champs de Mars, comme nous allions au galop et que je menais la tête comme je fais toujours. Le second cavalier me fit sauter son cheval pardessus. Le pied de derrière appuya sur le mien, me meurtrit tous les nerfs. Mais maintenant je suis parfaitement guéri. Lorsqu'un homme tombe, on ne dérange pas pour ça l'exercice. Ils poursuivent toujours la route. Je commence très bien à monter à cheval et mes chefs sont très contents de moi. Ils me placent toujours à la tête.

Je suis maintenant fait un peu au service. Je ne trouve pas ça si dur ; mes idées se portent toujours vers ceux que je chéris le plus dans ce monde et verse souvent des torrents de larmes en pensant que je suis éloigné d'eux pour bien des jours et peut-être pour toute ma vie. Et je connais à présent le prix des paroles d'amitié qu'ils voulaient me faire entendre. Mais ma raison surmonte tout. Je l'ai voulu ; il faut en supporter les fatigues avec courage. Je vous embrasse tendrement à tous et croyez moi votre fils soumis pour le reste de mes jours.

Martin fils

30) A Monsieur Martin, vélite dans les grenadiers à cheval de la garde impériale 10^{ème} compagnie à l'Ecole Militaire à Paris

Saint-Symphorien le 8 may 1807

Mon cher Martin,

J'ai reçu ta lettre du 20 avril qui m'accuse la réception de 120 Francs que je t'avais envoyé par la poste.

Ta lettre nous annonce une chute que tu avez fait, ce qui nous a fait quelque paine. Mais nous annonçant en même temps que tu étiez guéri. Cella a calmé un peu nos craintes. Il faut être en garde pour que pareil évènement ne t'arrive plus ; ce qui peut provenir à la vérité de la faiblesse aux jambes du cheval, mais ce qui peut être aussi bien souvent la faute du cavalier qui le monte, de n'être pas circonspect et trop abandonner à la main un cheval. Je te conseille donc à l'avenir d'être plus en garde sur pareil inconvénient et autres qui pourrait t'arriver à l'avenir en mettant de la prudence et n'être pas trop confiant.

Ta mère sans être jamais bien portante, parait maintenant moins souffrir que d'autres fois. Il seroit peu t'être bon qu'elle ne pensât pas aussi souvent à toi parce qu'elle aurait moins souvent des peines. Tes soeurs se portent bien. Il y a une quinzaine de jours que j'ai conduit Geny à Bazas en pension.

Tu ne me marques point si tu as repassé chez Monsieur de Pons, ny si tu as remis lettres à Messieurs Partarrieu et Dugay. Tu me paroiss indifférent sur ces choses et sur certains faits dont je te demandais des éclaircissements par ma précédente lettre.

J'ai vu Monsieur Capdeville à Barsac qui m'a fait part que son fils était dans les Dragons de la Garde Impériale.

La récolte en bled-seigle s'annonce dizetueuse dans la lande, les pluies lui ayant manqué dans le mois d'avril.

Marque moy donc en détail ton service et votre tenue et sy ty as trouvé de tes connaissances, soit dans la Garde Impériale et dans Paris.

Je t'exorterais à prendre quelque instruction relativement à quelque science et dont tu as si négligé dans les écoles. Rend toy capable de quelque chose qui puisse t'être utile et pouvoir faire quelque chose dans le besoin suivant la position ou tu te pourrais trouver. Ne perds jamais de vue de tenir une conduite droite ? Cest en tenant cette marche que tu vivras tranquille et que tu pourras te procurer quelque avancement. Et en t'en rendant capable, vainc le mal pour n'avoir pas des remords des jours malheureux. Que la Raison vienne au secours de ton age et inexpérience et de la sécurité de ton ame. Et cella ne se peut qu'en pratiquant le bien. Sers ton Dieu, ton Créateur. Il te servira. Sest dans la religion que tu trouveras et y pourras puiser de la consolation dans les adversités.

Ecris moi régulièrement tous les mois et à une époque fixe et déterminée et plus souvent dans le cas de quelque chose d'extraordinaire ou de quelque particularité intéressante. J'y répondrai aussi tous les mois régulièrement. Tu me répondras de suite à la présente qui pourra compter de l'époque à suivre ainsi qu'il est cy-dessus prescrit.

Adieu mon enfant et crois moy ton bon père.

Martin aîné

31) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien par Bazas

Versailles ce 9 mai 1807

Mon cher papa,

Je suis dans la plus grande inquiétude de ne pas recevoir de vos nouvelles. Et je ne sais pas à quoi en attribuer le motif. Je nai eu la satisfaction d'en recevoir qu'une de votre part. Après en avoir écrit plusieurs, je vous prie mais chers parents de ne plus me faire languir et de considérer que je ne puis avoir que cette satisfaction, éloigné de mais parents, n'ayant personne qui m'en tienne lieu. Je suis donc comme vous me disiez dans votre lettre livré à moimême. Je vous prie donc de me donner cette satisfaction le plus tot possible car si vous attendiez plus longtemps, je n'aurai pas ce plaisir ; car notre colonel nous a annoncé que nous allions partir sous un mois pour la grande armée ; ce qui nous fait beaucoup de plaisir car nous sommes ici accablé d'ouvrage, ensuite une fois entré en campagne, nous ne payerons plus de pension et qu'ensuite nous aurons de l'avancement car il y en a beaucoup passés officiers.

Nous sommes maintenant à Versailles à nos cazernes près Paris pour faire prendre le vert à nos chevaux et partir après. Versaille est une fort jolie petite ville. Tout y respire encore la grandeur de nos anciens Rois ; car il est impossible de voir rien de plus beau que leur pallais. On ne se le figurerait pas. Tout y est en marbre. Le parc est rempli d'estatues d'éraïn et de marbre et des bassins superbes.

Je vous prie de présenter mes respects à tous mais parents et amis. Je vous embrasse tendrement à tous à la chère maman et à mais chères soeurs et de les embrasser de ma part et qu'il n'y a pas de quart d'heure dans le jour que je ne pense à elles.

Je suis votre fils soummis pour la vie.

Martin fils

32) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien par Bazas

Versaille le 15 juin 1807

Mon cher papa,

J'ai reçu votre lettre en date du 5 juin dans laquelle vous me faites des reproches de ma négligence pour n'avoir pas remis les lettres que j'avais. Je vous dirai que j'ai fait à cet égard tout ce qui dépend de moi. La lettre que j'avais pour Monsieur BALLY. Il n'y avait qu'une adresse indirecte, l'adresse que m'avait donné Monsieur son frère pour aller trouver son fils. Au collège de Bayeu, on m'a dit qu'ils ne le connaissaient point. Alors je m'adressai à un officier d'une poste sur le régiment de Mr DUGAY qui me dit qu'il était parti. Quand à M. PARTARRIEU-LAFOSSE je n'ai été depuis que je suis au corps. J'ai demandé à lui parler. On m'a donné pour réponse qu'il n'était pas visible. Ils sont si accoutumés à voir des militaires qu'ils n'y font pas attention. Alors j'ai remis la lettre. J'y revins une autre fois. Je ne pus pas non plus lui parler. Il y avait une foule de monde qui attendait. Nos occupations ne nous permettent pas de sortir tous les jours. Sur 20 hommes que nous étions à Paris il fallait tous les deux jours 12 hommes de garde chez l'impératrice, et deux de garde au quartier, et deux pour garde d'écurie, la nuit et le jour. Et trois heures de pensément par jour. Et les manoeuvres, coucher sur les planches, sabre et giberne sur le dos. Et le vert que nous avons donné à nos chevaux. Je vous demande après cela, si l'on peut s'occuper des mathématiques. Notre service est très rude. Quand à Monsieur de Pons je n'ai pu y revenir. Voilà deux mois que nous sommes à Versailles. Et il nous est défendu d'aller à Paris, sous peine d'un mois de salle de police. Quand aux 25 francs que vous m'avez dit que vous feriez compter par Monsieur de Pons, il m'est impossible d'aller à Paris. D'ailleurs, pour si peu de chose, il ne vaut pas la peine d'aller importuner ces gens là. Mais camarades mangent tous à l'auberge parce que l'ordinaire que nous faisons est très mauvais. Nous ne sommes que deux vélites. Le reste sont des anciens militaires estropiés qui sont revenus de l'armée et qui sont au dépôt. J'ai mangé jusqu'à présent avec les vélites, mais j'ai cessé parce que je vois qu'avec un Louis, je ne pourrais y soutenir. Je mange à présent à la guamelle comme les ouvriers. Nous attendons de jour en jour des nouvelles du Régiment qui, à ce que l'on dit, va revenir. On prétend que la paix est faite. Ce qui suspendra notre voyage.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

33) A Monsieur Martin ainé juge de paix à St-Symphorien par Bazas

Paris le 18 Juillet 1807

Mon cher papa,

Je vous écris la présente pour vous informer que nous ne partons pas pour l'armée au moment que nous allions partir. L'on a reçu la nouvelle que la paix était faite et que l'Empereur revenait à Paris en grande hâte. Son aide de camp est déjà arrivé à Paris. Lui doit arriver le dix du mois prochain. Il doit aller directement à St-Cloud. Nous allons nous y rendre pour y monter la garde. Les chasseurs sont partis pour aller au devant de lui. J'ai vu avec beaucoup de plaisir un de mes amis qui est aussi dans les grenadiers à cheval qui était en pension à Marmande avec moi. Il vient d'arriver de l'armée blessé au bras droit, à la bataille d'Eylau. C'est un très brave garçon et d'une très bonne famille très riche. Il est de Duras, à trois lieues à Marmande. Il attend son congé, car il est estropié de son bras droit pour le reste de ses jours un biscayen le lui a brisé.

Je me suis rendu chez Monsieur de Pons après la réception de votre lettre. Il a eu la bonté de me compter 25 livres pour le mois de juillet comme vous me l'aviez dit. Je prends la liberté de vous dire, mon cher papa, que cela n'est pas assez. Car d'après les dépenses que je suis obligé de faire ; cela ne peut que tout au plus suffire aux dépenses que je suis obligé de faire. D'abord il faut payer le maître d'armes : 5 livres par mois ; le perruquier : nous sommes obligés de porter la (?) trois francs ; et acheter de la cire grasse pour cirer nos bottes fortes ; du Tripolli pour nettoyer nos armes ; faire recemeller nos deux paires de bottes : acheter des souliers pour porter dans l'écurie, et dans la caserne des petits souliers à boucles ; payer son blanchissage que l'on paye 4 sols par chemise. Il est fâcheux pour moi de ne pouvoir sortir avec mes camarades qui font toujours quelque petite dépense. Ce sont tous des gens fort riches qui sont dans les vélites. Si vous croyez que je vous en impose, informez vous avec Monsieur GUIRAUD. Son fils doit l'avoir instruit de toutes les dépenses qu'il est obligé de faire. Nous avons été dernièrement accueillir le Prince héritaire de la Couronne de France, fils du Roi de Hollande, qui est mort. Nous avons été l'accueillir à deux lieues de Paris et conduit dans une église à Paris où il est jus'au retour de l'Empereur. On lui rendra les honneurs de la sépulture.

Je vous embrasse tendrement à toute la famille et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

Adressez moi toutes vos lettres à Paris. Dans le cas que nous allions à St-Cloud il y a un maréchal logis facteur qui nous les fait passer.

34) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien

Paris le 22 août 1807

Mon cher papa,

Je m'empresse de vous écrire la présente pour m'informer de l'état de votre santé et vous en donner en même temps de la mienne qui est assez bonne malgré toutes les fatigues que nous éprouvons depuis le retour du souverain. Nous sommes très chargés de service à cause du peu de monde que nous sommes. Le régiment n'étant pas encore arrivé. L'empereur est arrivé à St-Cloud dans le plus grand incognito, tout seul, à 6 heures du matin, en poste. Il a voyagé nuit et jour. Je me trouvai lors de son arrivée de vedette à cheval à la porte du château. Il n'a pas plutôt été arrivé que sa n'a été que revues et cérémonies où nous étions et où nous sommes tous les jours à cheval. Vendredi nous étions encore à St-Cloud. Samedi nous reçûmes l'ordre de partir pour Paris sur le champ et de nous rendre à la barrière pour attendre sa majesté... car c'est nous qui l'accompagnons en ville et dans les grandes cérémonies et les chasseurs sont lorsqu'il sort hors de Paris. Nous les conduisîmes aux Tuileries. Nous vinmes de St-Cloud à Paris au grand galop, car sa Majesté ne donne ses ordres qu'au moment de partir. Nous arrivâmes trois minutes avant lui à la barrière. Arrivé aux Tuileries, il fallut huit hommes, un sous-officier, et un officier pour accompagner l'archiduc chancelier d'Empire au Sénat et attendre que la séance fut finie. Et toujours au galop par derrière la voiture sur le pavé de Paris qui est tout en pente. Dimanche la fête de l'Empereur toute la journée à cheval. Ça été une fête magnifique Sa Majesté fut en l'église Notre-Dame avec tout son cortège et tous les grands de sa cour. Il était dans sa voiture du couronnement tirée par huit chevaux blancs de toute beauté. Quant à la voiture c'est tout en or. Il n'avait avec lui que le prince Jérôme dans sa voiture. Le lendemain, sa Majesté fut au conseil d'Etat. Mardi ; il passa en revue toutes les troupes de Paris et tous les dépôts et le premier régiment des chasseurs à cheval de la garde et 500 dragons de la ligne qui vont passer dans le pays. Ils vont à Bayonne. Nous sommes arrivés hier soir avec l'empereur qui avait été à 8 lieues de Paris au devant de la Princesse de Wurtemberg épousée par le Prince Jérôme. Nous partîmes de Paris à 6 heures du matin et arrivâmes à Paris à 5 heures du soir, toujours au galop. Nous n'eûmes qu'une heure pour faire manger nos chevaux qui n'en pouvaient plus lorsque nous sommes arrivés. Plus de la moitié avecit resté derrière. Moi le premier j'avais beau piquer de deux, c'était inutile. Il faisait une chaleur insupportable.

C'est une belle princesse. Elle a été épousée dans cet état pour le maréchal Bessières au nom du Prince Jérôme. Les cérémonies doivent se faire dimanche. Je finis en vous embrassant tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

35) Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien par Bazas

Fontainebleau le 16 octobre 1807

Mon cher papa,

us
us
de
rd
ne
sa
edi
de
et
es
ne
re.
ier
par
la
on
ux
ne
les
00
oir
ée
du
en
ier

Votre grand silence a m'écrire me force a vous écrire la présente. Je croyez recevoir la réponse de la lettre que je vous ai écrite à mon arrivée à Fontainebleau. Je l'attendais avec impatience jusqu'à ce moment. Nous sommes ici. Nous attendons tous les jours l'ordre de notre départ pour Paris où l'empereur va, et de là, à Compiègne dans la Picardie, chasser. Il va presque tous les jours à la chasse du cerf, du sanglier avec tous les grands de la cour. La feste en l'honneur du mariage du Prince Jérôme vient d'être célébrée avec peu de pompe. Ce prince part aujourd'hui pour se rendre dans ses Etats. Nous sommes toujours très occupés surtout depuis quelques temps. Je ne sais d'où cela provient, on a établi à toutes les barrières de la ville un poste de gendarmerie de la Garde pour visiter tous les papiers des voyageurs qui viennent dans cette ville. Nous sommes obligés de faire leur service au chateau et le notre. Notre régiment va arriver le 25 de l'autre mois. Il est parti il y a quelques jours, un courrier de la cour pour le faire mettre en route, ainsi que tous les corps de la garde qui sont cantonnés dans le Hanovre. Ils reviennent à grande journée. Ne me faites pas réponse attendu que nous allons partir d'un jour à l'autre. Si nous passons à Paris, j'irai toucher le mois présent. Cela n'est pas sans besoin, car il y a longtemps que je suis sans le sou. Le souvenir agréable de mais parents se présente tous les jours plus que jamais à moi et je goute l'amertume de tout ce que m'avait prédit ma chère maman à qui je pense tous les instants.

Je vous embrasse tendrement à ma chère Fany ainsi que tout la famille dont le souvenir mest toujours cher.

Je suis votre fils soummis pour la vie.

Martin fils

36) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien par Bazas

Faontainebleau le 22 octobre 1807

Mon cher papa,

au
ant

J'ai reçu votre lettre du 9 octobre qui ma fait beaucoup de peine dans laquelle vous me faites des reproches injustes de ma froideur envers ma mère. Je ne sais à quoi en attribuer le motif. Que voulez-vous que je vous dise ma chère maman ? Hélas je n'ai que des choses tristes à vous dire ; que je cherche à vous fâcher. J'ai tout a me reprocher si je suis malheureus. Je me rapellerai toujours des parolles que ma chère maman m'a dit : si j'étais malheureus de ne jamais lui en donner connaissance. Mais soyez persuadé que votre souvenir m'est plus que jamais cher. Faites vous donc, je vous en pris, une idée de ce que je suis dans un régiment triste avec beaucoup de dureté et vexé tous les jours par les sous-officiers et anciens militaires à qui nous sommes obligés d'obéir qui sont d'une jalousie de ce que plusieurs de nous ont un petit avantage par hasard et protection de passer officier dans la ligne. Nous n'avons pas un moment à nous. Tous les jours de service les jours que nous n'en sommes pas, il faut approprier tous nos armes qui sont pas toutes en cuivre, aller chercher le fourrage sur notre dos, aux manoeuvres des inspections d'armes et de butin tous les jours dans une chambre où l'on chante, enfin où l'on fait tout espèce de chose, ou il est impossible de s'occuper. Je n'ai point écrits à Paris pour avoir mon mois. Je n'ai point l'adresse de l'homme d'affaire de Monsieur de Pons qui avait coutume de me compter. J'en ai bien besoin. J'en suis dépourvu comme je vous ai marqué dans la lettre que je viens de vous écrire.

Je vous prie de rappelle mon amitié à ma chère maman ainsi qu'à mais chers soeurs. Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soummis pour la vie.

Martin fils

37) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien par Bazas

Poitier le 23 novembre 1807

Mon cher père,

Notre départ précipité de Fontainebleau m'a empêché de vous en donner connaissance. On nous a donné l'ordre de partir à minuit, sans savoir notre destination. Ici nous avons appris avec le plus grand plaisir que nous nous rendions à Bordeaux où nous attendons notre régiment ainsi que toute la garde qui vient de la grande armée à grande journée sur Bordeaux. C'est terrible les troupes qui se dirigent vers Bordeaux C'est le point de réunion. Nous sommes venus à grande journée jusqu'ici où nos chevaux sont rendus, car le mien est déjà boiteux et blessé. Je marche à pied, mais les fatigues les plus grandes je les endure avec plaisir car je pense que je me rends auprès de mes chers parents et que j'aurai le bonheur après ci peu de tps de les embrasser quoi que je ne sois pas sur d'avoir une permission. J'espère que vous me ferez le plaisir de vous rendre à Bordeaux à notre arrivée qui sera le 6 du mois prochain. Nous sommes environ deux milles hommes de la Garde, ...Je suis très pressé car il faut que je parte pour accompagner le convoi.
Je vous embrasse tendrement à tous.

Martin fils

38) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien

Bordeaux le 25 novembre 1807

Mes chers parents,

Je me presse de vous écrire par la voie de mon oncle. Il vous instruira de tout ce qui se passe. Nous concernant. Notre chef d'escadron vient d'arriver avec 160 hommes tous vélites qui viennent de la Grande Armée. Depuis le moment de leur arrivée, nous n'avons pas eu un moment à nous. Tous les jours des revues. Notre Colonel est l'homme le plus maichant qui ait jamais existé. Il désole les officiers et les officiers les soldats. Il ne nous laisse pas un instant tranquille. Il ne veut point donner des permissions. Cependant on m'a donné quelque petit espoir d'en obtenir une ; mais je ne pourrais savoir cela que le lundi prochain. J'ai appris avec beaucoup de plaisir par le bruit public que notre détachement devait rester à Bordeaux un an. Comme l'on disait à Paris qu'il serait envoyé des détachements dans toutes les villes impériales. Ce qui me le prouve encore cest que l'empereur est attendu ici. J'ai reçu les deux chapons que la chère maman m'a envoyé. Je reconnais bien toujours ses bontés de plus en plus. Nous les avons mangés avec trois amis. Nous avons bu à la santé de la chère maman.

Le Maréchal d'Empire Bernadotte a annoncé son arrivée à Bordeaux.

Je vous embrasse tendrement à tous, à mes soeurs que je vous prie d'embrasser pour moi.
Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

39) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien

Bordeaux le 18 janvier 1808

Mais chers parents,

Surpris de ma négligence à vous écrire depuis mon arrivée à Bordeaux je m'empresse à vous donner de bonnes nouvelles. Je conviens qu'il y a un peu de ma faute à ce retard mais les grandes occupations que nous avons eu jusqu'à ce moment a ci y ont aussi porté obstacle, car le jour que je suis arrivé, il a fallu nettoyer tous nos effets pour passer la revue à cheval. Maintenant nous allons à la manoeuvre toute la cavalerie de la garde qui est à Bordeaux tous les trois jours pendant quatre heures. Et l'on fait toutes les évolutions militaires qui sont la plupart très dangereuses surtout la charge que l'on nous fait faire comme si nous allions à l'ennemi, le sabre à la main la pointe en avant, et au grand galop.

Rien de nouveau qui soit digne de vous être raconté si non que l'on dit que nous sommes ici pour bien des jours.

Bien des choses amicales de ma part à tous mes parents et amis.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

P. S. : Je vous prie de vouloir m'envoyer un sac qui est une chose qui m'est très nécessaire pour aller à l'avoine, car nous sommes forcés d'y aller chacun notre tour et je suis forcé d'en emprunter toutes les fois. Et on m'a même dit que si je ne m'en procurai pas que l'on me l'achèterait à mes dépens.

40) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien

Bordeaux le 22 février 1808

Mais chers parents,

Les revues du Général que nous avons passé le lendemain de la noce de mon cousin m'a empêché de demander la permission ? J'ai demandé il y a quelques jours une permission. Il y a trois ou quatre jours ce qui m'a retardé à vous écrire croyant venir vous embrasser. Je ne désespère pas cependant de venir ce carnaval, car il paraît que nous ne sommes pas prêts de partir.

Il y est arrivé aujourd'hui un détachement de la garde de tous les corps de cavalerie. Je crois beaucoup que le fils de Monsieur BONIOL arrive. Plusieurs jeunes gens avec qui je suis parti arrivent aussi. On attend tous les jours l'empereur mais on ne sait pas quand il arrivera.

Monsieur DUTAUZIN doit vous avoir dit que nous avons fait aussi notre noce d'amis ; il ne fallait plus pour mettre le comble à mes désirs que mes parents y fussent surtout ma chère maman avec Madame Dutauzin.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

41) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien

Bordeaux le 23 février 1808

Mon cher papa,

Un ordre subit est arrivé cette nuit pour partir nous n'avons pas encore reçu l'ordre précis mais nous croyons partir après demain attendu que l'infanterie part aujourd'hui et les chasseurs à cheval et les Polonais partaient demain pour le Sud. Je vous prierai pour toute attente de la cas de départ de vous rendre à Bazas.

Je vous embrasse tendrement. Je suis très pressé.

Martin fils

42) A Monsieur Martin aîné juge de paix à St-Symphorien

Irun le 21 mars 1808

Mon cher papa,

Mon silence depuis mon départ doit vous avoir surpris mais vous ne devez pas attribuer cela à ma négligence ; car la très grande route et très précipitée que l'on nous a fait faire y a mis obstacle. En partant d'ici sans faire aucun séjour jusqu'à Burgos d'ou l'on nous a fait revenir jusqu'aux frontières de la France c'est à dire de 3000 hommes de cavalerie que nous sommes l'on nous a distribué de poste en poste 25 hommes à chaque postes jusques à Madrid pour escorter l'Empereur. De sorte que par un fatal destin, je me suis trouvé un de ceux qui sont allés plus loin, car je suis aux frontières de France. Voila cent lieues depuis Burgos que nous ferons avec beaucoup de presse ; car s'il avait fallu aller plus loin sans repos, je n'aurai pu. Nous sommes toujours habillés, nos chevaux sellés, prêts à partir quand l'Empereur arrivera, et rejoindra l'armée où il paraît y avoir une grande activité. Cest inconcevable, les troupes qu'il y a dans ce pays là où l'on n'a jamais tant souffert. L'espagnol est le plus vilain peuple qui existe au monde, le plus lache, le plus sale, le plus grossier et le plus superstitieux qu'il y est au monde. Les pretres font agir tout le peuple. Ils leurs défendent de rien donner aux Français de sorte aurait-on de l'argent aimablement que l'on ne trouve rien ; nous sommes réduits à vivre avec notre ration de pain noir comme la cheminée et de la viande qui ne vaut rien. A peine de vin qu'ils mettent dans des peaux de bouc ou de chevre qui empoisonnent. De la paille pour nos chevaux, encore n'en trouve-t-on pas puisque à certains endroits nous avons été obligés de leur donner la paille de leurs lits. Mais tout cela n'est rien pourvu que nous puissions revenir en France en bonne santé : ce que je sais de sur c'est qu'aucun militaire n'y reviendra pas sans avoir de la garnison, car dans ce pays là c'est l'habitude. L'on ne se porterait pas bien sans ce la tant le plus riche que le plus pauvre. Maintenant nous sommes réduits à faire la cherche tous les jours.

Adieu mais chers parents, malgré les souffrances que nous éprouvons je me porte toujours bien il faut espérer que j'aurais le bonheur de venir vous embrasser à mon retour, et peut-être quelques temps après, de venir jouir du bonheur d'être auprès de ses chers parents que je n'ai pas su connaitre que maintenant que j'aurias appris à connaitre.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin fils

1^{er} Div. Militaire
 au
 Place de Beauvais
 au.

Cuirassiers
8^e Régiment

Mémoire de Proposition de Nomination à un Emploi de
 Lieutenant à la 9^e Compagnie du 8^e Escadron ; vacant
 par suite de la formation du 11^e Escadron par
 Décret impérial du 13 Janvier 1813.

Proposition	Services, Campagnes et Blessures
<p>Je propose le Sieur Martin Sieur, sous l'ancien Lieutenant à la 9^e Compagnie du 8^e Escadron vacant. Par la proposition que j'ai faite en faveur de M^{le} Plumet ^{pour} passer capitaine à la 10^e Comp^{ie} du 8^e Escadron. Cet officier Comptable au Depot et ^à Command un détachement à l'armée</p>	<p>Pierre Martin sous Lieutenant du Corps né à St. Symphorien Département de la Gironde le 22 avril 1789. Vêtu aux Grenadiers à Cheval de la Gardie imp. Envoyé par le Dép^t de la Gironde le 26. février 1807. incorporé Grenadier le 1^{er} Janvier 1812. Sous Lieut. par décret du 11^{er} 1811. arrivé au rég^t le 11. février 1812.</p>
<p>Le Commandant du Dép^t Le Baron de St. Aumer Major</p>	<p>à faire des campagnes de . . 1808 En Espagne id. de 1809. En Allemagne id. de 1810 } En Espagne id. de 1811.</p>

Certifié véritable par nous Membre composant le Conseil
 d'administration du Dép^t du dit rég^t les services
 ci dessus désignés.

à Beauvais le 26 Janvier 1813.
 En par nous Général Commandant
 de la 1^{re} division M^{le} de la Ville de Paris
 Le Baron de St. Aumer
 Major

cis
s à
de

er
nis
nir
on
ter
in,
up
rs
il
on
le
le
ent
la
ou
e à
est
est
de.
ous

urs
tre
pas

Madhassen Nordhausen le 10 aout 1862

Monsieur Chanoine Parent

Je me réjouis de vous avoir vu
Moyenne assistent mon oncle pendant
cette ville mais ayant eu tant de
pauvres qui me détaillent d'appeler
à l'ordre toutes les familles d'appeler
aux instructions de l'Etat pour le
aider que le ministère a employé
de moyen de ne pas leur enlever
l'élément de leur et de leur
à l'origine en toute la France
et la même organisation avant de
l'Etat de l'Etat français que
je vous envoie le journal et des
Je vous remercie et qui me
affable pour en avoir l'occasion
de voir moyennant de voir l'œuvre que
de leur enlever en l'Etat par
d'Etat et ayant de leur l'Etat

15
83
31
110

Madhassen Nordhausen
le 10 aout 1862
Monsieur Chanoine Parent

43) Madrid le 24 Avril 1808

Mon Cher Papa,

Mon Silence à vous écrire doit sans doute vous avoir fait éprouver quelque surprise, mais en voici la cause : Nous sommes à Madrid depuis le treize de ce mois, consignés à la caserne sans pouvoir sortir et toujours prêts à monter à cheval. Ces Messieurs les Espagnols nous donnent souvent des alertes et nous font monter à cheval, la nuit le plus souvent que nous voulons. Ils assassinent bien des Français s'ils paraissent dans les rues la nuit. Et bien mieux, ils nous égorgeraient bien tous si nous n'avions pas de quoi et assez de monde pour les tenir en respect. Nous sommes à peu près cinquante mille hommes à Madrid. Toutes les troupes sont campées aux alentours de la ville excepté la Garde qui est casernée en ville. Toute l'Armée passe la parade tous les dimanche (c'est) le prince Murat qui la commande. Nous sommes dans une très belle caserne mais avec cela nous sommes très mal couchés, simplement une paille sans autre chose, point de chaise ni de bancs, ni de tables. C'est une batisse qui n'est pas finie à cause de l'arrestation du Prince de la Paix, que vous avez dû voir dans les journaux. La troupe était logée dedans.

Madrid est une belle ville fort grande, il y a de très belles églises. Le Palais du Roi est de toute beauté. La batisse seulement. Autrement il n'y a pas de parc. Le plus beau monument que nous avons vu en Espagne est l'église de Burgos qui est de toute beauté ; elle égale en ce que l'on prétend, celle de St. Pierre à Rome.

Veillez, mon Cher Papa, m'écrire et m'adresser la lettre à Madrid, elle me parviendra toujours. Est c'est pour moi une grande consolation que de recevoir des nouvelles de mon cher papa et de ma pauvre maman, elle qui montrait tant d'attachement à moi. Bien des choses à ma cadette, mais parents et les nouvelles mariés et leurs chers époux et Mr. DUTAUZIN et à toute la famille. Auguste* n'est pas à l'Armée qui est à Madrid d'après les informations que j'ai apprises aux Quirassiés qui sont à Madrid.

Adieu, mais chers Parents. J'embrasse tendrement la chère maman ainsi que toute la chère famille.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN fils.

*Auguste DUTAUZIN, cousin germain de Pierre Martin.

44) Madrid le 8 Juin 1808

Mon cher Père,

J'ai reçu votre lettre dans laquelle vous me demandez un certificat d'activité de service au Corps. Je vous l'envoie signé du capitaine et du chef d'escadron, c'est suffisant à ce qu'ils m'ont dit. Nous sommes toujours à Madrid dans le même état. Notre sort ne s'est point amélioré et on ne parle pas de départ. Le maréchal Moncey (?) est parti d'ici avec une division pour aller au devant d'une troupe de paysans, très considérable, qui arrêtaient tous nos convois. Il en est arrivé une autre à la place qui vien d'Italie ; des houlans polonais armés avec des lances, en nombre de dix mille hommes. Le prince a été passer quelques jours à la campagne pour rétablir sa Santé. C'est qu'il avait les fièvres aussi, comme les soldats. Pas un français qui n'est été dérangé dans ce pays et moi je n'ai éprouvé aucune incommodité, Dieu Merci !

Les habitants de Madrid sont maintenant très calmes. Depuis l'affaire qui a eû lieu, car les ordres sont très sévères : toute ville ou village qui se révolte, les habitants fusillés ; là où il y a un français assassiné, l'endroit est brûlé. Ceci les contient beaucoup. Je vous avais demandé dans la lettre que vous avez dû recevoir de m'envoyer un peu d'argent pour m'acheter certains effets que l'on ne donne pas et dont je me trouve dépourvu. Je vous prie de vouloir m'en envoyer un peu et le plus tôt sera le mieux.

Je vous embrasse tendrement à tous, à la chère Maman, à mais chères soeurs à qui je pense continuellement. Je vous prie de me rappeler au Souvenir de tous mais parents et amis, dîtes à M. Dutauzin que j'ai écrit à Auguste à Barcelone.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin Fils.

45) Du camp de Miranda le 25 Août 1808

Mon Cher Père,

Le silence que j'ai gardé à vous écrire m'a causé autant de peine qu'à vous. Mais l'impossibilité y étant, il y a très longtemps que nous avons évacué Madrid avec le roi, pour nous retirer en arrière, à cause que les brigands cherchaient à nous cerner.

Nous avons fait la jonction avec une division, en route et le Maréchal Bessières qui est venu nous joindre à Burgos avec sa division.

Nous sommes maintenant ici où il paraît que l'on va former la ligne. Nous sommes en bivouac et pendant toute la route nous sommes venus à petite journée de Madrid, toute l'Armée marchant ensemble. On a pris Bilbao que les Anglais occupaient. On y a trouvé une quantité de munitions anglaises dans tous les genres et huit cents hommes.

J'ai reçu l'argent que vous m'avez envoyé, la veille de notre départ de Madrid. Il m'a été impossible de répondre. La feuille sur laquelle j'écris ma couté six sols et encore bien heureux de l'avoir !

J'aprens aussi par votre lettre avec beaucoup de peine, que votre santé est très chancelante, ce qui me cause une douleur extrême. Hélas je prierai de tout mon coeur. Vous faire part de la mienne qui na jamais été si bonne. Je suis d'un appétit vorace malgré les privations que nous avons éprouvées. Maintenant nous avons nos vivres. Capdeville est bien portant, il a toujours une figure rubigonde. Guiraud aussi, il est monté maintenant, son cheval était mort.

J'embrasse la chère Maman de tout mon Coeur, ainsi que la chère famille.

Je suis pressé, il faut que je monte à cheval pour aller monter la garde chez le roi. La poste est rétablie ici depuis hier.

Adieu, mon cher Père, je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

46) Vittoria le 30 Septembre 1808

Mon cher Papa,

Il y a déjà quelque temps que j'ai reçu votre lettre dernière, J'ai resté quelque temps à y répondre, car deux jours après vous avoir écrit ma dernière lettre, nous sommes partis pour aller à Saragosse avec le roi, à quelques quinze lieues de là. Nous sommes ensuite retrouvés à Miranda où, quelques jours après, nous avons encore changé de position plusieurs fois. Nous sommes maintenant à Vitoria, surchargés de service, de patrouilles de grandes gardes à montées et tous les jours un escadron est de service chez le roi. Nous avons été plusieurs fois en bataille, prêts à nous battre.

Je vous dirais, mon cher Papa, que je suis presque dans ce moment ci sans linge ; mais chemises se sont usées, je n'ai pas de gillet de laine, je nai presque plus rien, toujours en route et couchés tout habillés. On dit que nous allons avancer et qu'il vient beaucoup de rendort, c'est de quoi nous avons bien besoin, car je ne vous ai jamais dit tout le mal que nous avons eû et toutes les pertes que nous avons éprouvées. Je vous prierai de m'envoyer un peu d'argent car nous n'avons que le quart de notre ration. Nous sommes obligés d'acheter des vivres et si nous avançons, nous aurons encore plus de misères. J'achète certains effets pour coucher dans la naige et on (ne) nous paie point.

Je vous prie, mon cher Papa, de dire bien des choses à tous mais amis et parents.
Je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN fils.

47) Victoria le 25 Octobre 1808

Mon cher Papa,

Il y a déjà quelque temps que je n'ai pas reçu de vos nouvelles. Je vous ai écrit deux lettres dans lesquelles je vous demandais de vouloir m'envoyer un peu d'argent. Que j'étais dans une grande pénurie de linge. Vous savez que les chemises s'usent à toujours coucher habillés et lavées très mal. Je vous prie de m'en envoyer un peu aussitôt que cela sera possible. Je suis dans de grands besoins. Ça m'aurait beaucoup servi. Je viens d'avoir quelques accès de fièvre, mais maintenant elle a disparu et suis assez bien portant. Vous me sortirez d'une grande misère.

Nous sommes toujours cantonnés aux environs de Victoria dans des villages aux alentours et faisons le service du Roi. Nous avons vu arriver sa garde, elle est très belle, elle vient de Naples, elle a mis pour venir ici trois mois. A son arrivée, elle a été saluée par la garde de notre Empereur. La cavalerie dans un cantonnement et l'infanterie dans (un autre). Ils se sont rendus dans un village et se sont dispersés dans nos pelotons, suivant leur nombre. On a été au devant d'eux et avons pris leurs chevaux et mis à l'écurie. Et on s'est mis à table où la gaité a régné et beaucoup ! car quand il a fallu monter à cheval pour se retirer, l'un avait perdu son sabre, l'autre sa bride, l'autre son cheval. Enfin, tout s'est passé très amicalement, on avait donné cent francs par peloton ce qui faisait au peu près sept francs chacun. Nous avons nommé parmi nous les meilleurs cuisiniers pour apprêter le repas et y présider.

Bien des choses aimables à tous mais parents et que la chère Maman trouve ici la sincérité d'un fils qui est tout pour elle et à qui les souffrances ne sont rien à supporter autant que d'être séparés. Embrassez mes chères soeurs pour moi, je pense toujours à elles et me rends digne de l'amitié qu'elles ont pour moi.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

48) Ste. Bazeille le 25 Janvier 1809

Mais chers parents,

Je me hâte, aussitôt que notre départ nous a été annoncé, de vous en donner avis enfin que je puisse avoir le plaisir de vous embrasser encore une fois. Le départ est fixé aux vingt sept de Marmand où est l'Etat Major. Ainsi nous arriverons à Bazas le 29.

Je vous prie de me donner cette satisfaction qui est ce qu'il y a de plus agréable dans la position où je suis. Je suis enfin arrivé à destination le 23 sans aucun accident.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

49) Valladolid le 1 Fevrier 1809

Mon cher Père,

Je vous écris la présente pour m'informer de l'état de votre santé, vu le temps infini que je n'ai reçu aucune de vos nouvelles. Voici la seconde lettre que je vous écris depuis notre départ de Victoria. Notre marche précipitée jusqu'à Madrid a porté obstacle à ce que je puisse vous écrire plus souvent. Je vous ai écrit aussitôt arrivés à Madrid où nous avons resté dix jours, après lesquels nous sommes partis pour courir après Messieurs les Anglais qui se retiraient à grande hâte. Nous sommes parvenus à les joindre. Ce n'est que par de mauvaises routes qui ne sont pas frayées, des pays tout marais avec un temps excécrable, des rivières à traverser à la nage, car ils coupent les ponts, marcher nuit et jour. Sa Majesté ayant vu que la présence de Sa Garde était inutile dans cette retraite de l'ennemi, vu la force de notre armée. La Garde est revenue sur ses pas pour prendre des cantonnements aux environs de Valladolid où nous sommes depuis environ trois semaines et où nous ne sommes pas trop bien car les habitants y sont très sales.

Je vous disais que je n'ai pas encore touché l'argent que vous m'aviez envoyé à Victoria. Cet argent s'est égaré dans les postes. Si dans le cas il ne me rentre pas dans peu de jours, je vous renverrai la reconnaissance.

Adieu, mes chers parents, ne soyez pas inquiets sur mon sort, ma santé est très bonne. Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

50) Vendôme 6 Avril 1809

Mon Cher Papa,

Le chemin très précipité que nous faisons, car nous marchons à grandes journées, et les grands soins que l'on exige et que nous apportons à nos chevaux, m'a empêché, ayant eû deux chevaux à soigner, mon camarade ayant été en permission.

Je vous direz avec beaucoup de satisfaction, concernant mon voyage, il ne m'est rien arrivé de facheux et que l'on ne m'a pas même montré aucune humeur de la moindre chose et tout cela je le dois à un Lieutenant qui a fait de moi au Colonel un rapport très avantageux concernant la conduite que j'avais tenue dans la campagne d'Espagne.

Je vous embrasse tendrement à tous.

MARTIN Fils.

P. S. : Je n'ai plus revu la fièvre et me porte très bien. Nous allons en Allemagne.

51) Pedxfort (Petersdorf) le 7 Juin 1809

Mon Cher Père,

Mon silence doit bien vous donner des sollicitudes (et) elles m'en ont donné à moi aussi je vous assure, depuis que nous avons passé le Rhin nous n'avons pas logé dans des villes pour pouvoir vous écrire. Nous avons toujours fait des chemins de traverse et nous n'avons pas suivi la grande route à cause que tout était ravagé par les deux armées qui avaient passé. Nous devons toujours loger dans les campagnes dispersées. Nous voici arrivés depuis huit jours pendant lesquels nous avons été occupés à ne passer que des revues. Nous sommes à deux lieues de Vienne dans un village au bord du Danube.

Il y a eû une grande bataille que vous avez dû voir le détail sur les journaux. Nous n'étions pas encore arrivés à cette époque là. L'Allemagne est un très bon pays. Les habitants y sont très affables et très propres. Le Soldat est très bien dans ce pays. L'Armée est aux environs de Vienne. Aussi je me porte toujours bien mais j'ai certaines sollicitudes qui me tourmentent (que) je ne saurais définir. La cause un dégoût de l'état militaire d'après les dégâts que cause les fléaux de la guerre (et) pensant au repos que je pourrais jouir auprès de vous tandis que je n'ai d'autres consolations que des mauvais traitements à recevoir.

Adieu mais chers parents, je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

Mon adresse :
M. MARTIN
Vélite de la Garde.
Grenadier à cheval. Troisième Compagnie.

52) Petersdorf le 16 Juillet 1809

Mon Cher Père,

Mon étonnement est des plus grands je n'ai pas encore eû l'honneur de recevoir une de vos lettres depuis mon départ de la maison. Voilà plusieurs que je vous ai écrit. Je ne sais pas comment celà se fait. Je ne l'attribue pas à ce que vous ne meritez pas, je ne pourrai jamais vous taxer de négligence à mon égard. Je connais trop mon cher Papa.

Je vous dirais, mon cher Papa, que j'ai eû l'honneur d'assister à la fameuse bataille* qui a eû lieu. Jamais le canon na tiré autant que ce jour là. La plaine était superbe sur laquelle l'ennemi était en position. Nous avons passé le Danube le premier bras sur un pont de bateaux pour aller dans (Tullin ?) où nous avons resté un jour franc. Ensuite toute l'Armée a passé de l'autre cotté ou l'attaque a commencé. Le lendemain l'ennemi a été forcé de battre en retraite ; on leur a fait beaucoup de prisonniers. Nous avons été à leur poursuite, il battait toujours en retraite, où j'ai vu après l'affaire dans un défilé où l'ennemi avait coupé un pont, le fils de M. TARRIEUX de Bazas dans le septième cuirassier. Je lui ai demandé des nouvelles d'Auguste DUTAUZIN, il m'a dit qu'il n'était pas revenu de Espagne et qu'il le croyait mort. Je ne vous le donne pas pour certain, nen parlé pas à ses parents, la grace que je vous demande. Pour moi je me porte toujours bien, les fatigues de la guerre ne m'éprouvent pas. Nous sommes revenus auprès de Vienne sur nos pas. D'après des arrangements qui ont eû lieu à... entre notre empereur et ce lui d'Allemagne on a cessé de se battre. Il était bien tant pour eux !

Je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

P. S. : Mon adresse est maintenant à la sixième
Compagnie MARTIN Vélite 6^e compagnie
au Quartier General à la Grande Armée en
Allemagne.

*Il s'agit de la bataille de Wagram.

53) Petersdorf le 8 Septembre 1809

Ma Chere Maman,

J'ai reçu les deux lettres que mon cher père m'a écrit ici dans laquelle il me fait part que vous jouissez tous d'une Bonne Santé ainsi que ma chère Tante d'Etchegoyen qui est retirée auprès de vous ce qui m'a fait un sensible plaisir vu l'attachement qu'elle nous a toujours montré. Aussi je souhaite quelle y passe le reste de ses jours dans une parfaite félicité. Mon père me fait aussi un petit reproche de ce que je ne fais pas mention de la famille dans mes lettres, mais il dit que vous croyez cependant que mes lettres s'adressent à tous. Vous pouvez bien le croire aussi. Je serais bien ingrat si je ne pensais pas à des parents (et) à ma chère Mère qui a tant voulu mon bonheur. Non, non dans l'adversité où, malgré vous, je me suis plongé. Je ne pourrai vous oublier. L'état militaire est un purgatoire où l'on a toujours l'esprit et le corps occupés par ceux qui vous commandent et asservi comme un esclave.

Nous sommes toujours dans le même cantonnement où l'on parle que nous ne resterons pas long temps d'après les gazettes du Soldat. Nous allons repasser le Danube une seconde fois. Il y a des colonnes d'infanterie de côté nous, innombrable, vers la Hongrie. L'on croit beaucoup que les hostilités vont recommencer.

Je vous embrasse tendrement sans oublier mes chères sœurs, Segonde, Geny et ma pauvre petite Fany à qui je pense bien souvent, sans oublier ma tante et mon cher père quand il sera arrivé des eaux* où il a été rétablir sa santé et que j'assure du plus grand amour filial.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

J'ai oublié de vous dire dans ma dernière lettre que le fils de Monsieur Boniol aîné avait été tué à la bataille du six juillet (Wagram) par une balle qui l'a frappé à la tête dans la même charge de cavalerie que nous avons fait. L'Administration des chasseurs à cheval de la Garde doit sans doute en avoir donné avis à ces parents.

*NDLR. D'après une lettre du 30 Thermidor an XII, signée Descures, Procureur du Tribunal de Bazas, Martin Père prenait les eaux à Bagnères

54) Saverne le 25 Novembre 1809

Mon Cher Papa,

Je me hâte aussi tôt notre arrivée en France de vous écrire la présente n'ayant pu le faire avant ce moment n'ayant pu en trouver la commodité depuis notre départ de Vienne qui a été le lendemain que la paix a été signée. Nous sommes arrivés hier à Strasbourg, à très petites journées fort heureusement pour moi car pour le retour de notre compagnie je n'ai pas été très heureux ayant été obligé de faire la moitié et plus de la route à pied, mon cheval ayant tombé malade aux frontières de la Bavière et de l'Autriche, d'une maladie de poitrine très dangereuse, ce qui m'a causé beaucoup de peine ne pouvant le faire marcher, que très difficilement. Mais soins n'ont pas été infructueux, il est radicalement guéri, c'est toujours le même que j'avais lors de mon passage pour aller en Espagne. J'ai peiné beaucoup pendant ma route à pied ce qui m'a causé quelque accès de fièvre qui se sont passés comme ça, avec cependant un reste de rhume.

Je vous prierai, mes chers parents, de prendre quelque moyen pour pouvoir me faire compter un peu d'argent lors de mon arrivée à Paris qui va être dans peu de jours et de très petite durée à ce que l'on prétend. Je vous prierai donc, mon cher Papa, de vouloir bien vous prêter à cela aussitôt ma lettre reçue et de m'en donner avis si vous le pouvez et que cela ne vous jaine pas trop dans vos affaires car je suis dans une grande pénurie de tout, tant d'argent que de linge. Lorsque l'on rentre de campagne il ne reste pas grand chose.

Bien des choses amicales de ma part à mes parents et amis. J'embrasse tendrement ma chère Mamam, mais chères soeurs et ma chère Tante d'Etchegoyen.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

55) Bayonne le 7 Fevrier 1810

Mon Cher Papa,

J'ai reçu votre lettre que vous m'avez adressée à Bayonne. Voici trois jours que nous sommes ici. Nous partons pour Ayrun (Irun ?)

Je croyais avoir le plaisir de vous voir au mondemarsan pour la dernière fois peut-être où nous avons fait séjour. D'autant mieux que je ne suis pas bien fourni en argent et qu'il aurait été bien nécessaire pour moi que vous m'auriez fait quelque chose de plus, d'autant mieux que l'argent est très rare ; nous payons six (sous ?) la livre de pain et douze la viande et que l'on ne peut pas en toucher en Espagne qu'il n'en passe pas. Comme la Garde vient, je vous prierai (quand) le premier détachement qui passera de me faire passer un peu d'argent, de le donner au Capitaine du détachement qui va passer ces jours-ci venant de Paris. Je vous prie de ne pas me laisser dans la misère noire. Vous m'obligerai infiniment. Nous entrons en Espagne mais ne savons pas quand nous en sortirons. Tout démontre bien la misère déjà.

Je vous écris du Cordeguard, je suis de garde.

Je vous embrasse tendrement tous.

MARTIN Fils

P. S. : Dans un Cordeguard il est impossible d'écrire !

56) Cenicero le 7 Mars 1810

Mais Chers Parents,

J'ai reçu une de vos lettres à Bayonne à laquelle j'ai répondu de Bayonne aussi, dans laquelle j'ai vu que vous jouissiez tous d'une parfaite santé. C'est ce qui m'a fait un sensible plaisir. Quant'à moi je me porte très bien, grâce à Dieu, ne désirant et ne pouvant désirer autre chose essentiel à mon bonheur. Dans la situation où je suis, absolument sans ressource, s'il me fallait traîner les hôpitaux il en serait fait de moi. Ce ne serait pas l'argent que vous m'avez donné qui me porterait un grand secours. Depuis que je vous ai quitté, nous avons été à petite journée, maintenant nous sommes cantonnés aux environs de LOGRONO, à douze ou quinze lieues de VITORIA dans un assez bon pays tirant du côté de SARAGOSSE.

Je vous embrasse tendrement à tous, à mes chers parents que je ne reverrai pas de long temps.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN fils.

P. S. mon adresse :

M. MARTIN Vélite Grenadier à Cheval de la Garde de Sa Majesté.
1° Compagnie. 3° Peloton. En Espagne.

57) Cenicero le 20 Avril 1810

Mon Cher Père,

Mais inquiétudes s'ocmentent de jour en jour lorsque je pense que je ne reçois pas aucune de vos lettres, ce qui me fait augurer que vous oubliez votre seul fils qui je crois est digne de letre, maintenant. Je ne sais à quoi en attribuer la cause, à moins que ce ne soit la liberté que j'ai prise de vous témoigner dans les trois lettres que je vous ai écrit que ce soit des peu de fonds que vous m'avez donnés. Si celà est, je doute de celà de mes chers parents. Je vous prie de croire que de la mienne ce n'est pas la cause qui me porte envers vous, que vous aurez toujours en moi un fils dévoué qui n'exigera l'être jamais rien de vous si celà vous fait plaisir. Il est soldat, il sait et il sait vivre de même. Soyez persuadés que mon plus grand plaisir est de recevoir des nouvelles de ses parents, de ces chères soeurs. Il vient d'être demandé par le Général Valter au Capitaine qui nous commande maintenant (et à l'instigation) des Vélites les plus protégés une liste n'ayant égard ni au service ni à la conduite durant les trois derniers mois. Le Capitaine est indigné et nous a témoigné son mécontentement aux bons soldats et nous a promis de nous apuyer de tout son pouvoir à moi et bien dautres. Nous sommes toujours à quinze lieues de VITORIA, cantonnés dans un assez bon pays.

Je vous embrasse tendrement, autant à la chère Maman et suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

Mon adresse : M.M. Vélite. Grenadier à cheval en détachement en Espagne.

58) Cenocero le 4 Mai 1810

Mais Chers Parents,

Je suis on ne plus être surpris davantage de ne pas recevoir de vos nouvelles. Voici quatre mois que nous sommes entrés en Espagne et je n'ai encore reçu aucune de vos lettres. -Voilà la quatrième que je vous ai écrit et une de Bayonne lors de notre entrée en Espagne pour cette camapagne qui ne mais pas des plus favorables. Nous avons toujours marché après des conscrits venant de Hollande qui étaient couverts de galle. Comme nous marchions une journée derrière eux les route étant encombrées de troupes un grand nombre de nous l'ont attrapée. On nous a traité dans les cantonnements (par) le chirurgien du Corps, moyennant que nous achetions les remèdes et les tizanes naicessaires et le peu d'argent qui me restait est parti de cette manière là et un peu de praité à un de mes amis pour la même raison. Il a une reconnaissance de deux cent cinquante francs qu'il ne peut pas toucher à cause que l'argent ne passe par Bayonne, à moins que celà fut une reconnaissance sur papier bleu et que la somme ne passe pas cinquante francs. Je vous prie de m'envoyer, s'il vien à passer le régiment ou quelque détachement de chez nous par le Colonel ou la poste. Je suis dans le plus grand besoin. On nous doit deux mois de paye qui passeront presque tout en graisserie et savoir quand nous l'aurons que notre Capitaine nous fait dépenser. Nous sommes on ne peut plus mal commandés maintenant que nous sommes tous ensemble les Vélites. On nous écrase de travail et de mauvais traitements ; nous n'avons plus ces dousseurs que nous savions dans la Première Compagnie en nous comportant bien et en faisant tout pour mériter d'être tranquille.

Maintenant des esclaves de la Martinique sont menés avec plus de douceur que nous. Je vous ai donné avis dans une de mes lettres de notre incorporation avec le détachement qui était devant nous. C'est le Capitaine qui nous commande.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soummis pour la vie.

MARTIN fils

Mon adresse : MARTIN Vélite. Garde à cheval en détachement en Espagne. Première Division de la Garde.

59) Cenicero le 24 Juin 1810

Mais chers Parents,

Il y a maintenant sept ou huit jours que j'ai reçu votre lettre avec la reconnaissance que vous avez eû la bonté de m'envoyer. Je n'ai pu la recevoir plus tôt car j'étais absent de notre garnison pour aller (aux) partisans après la troupe des brigands, reste de l'armée espagnole qui est ainsi dispersé ou renfermé encore dans quelques places fortes. Nous sommes tous chagrinés de service pour nous garder dans nos cantonnements à cause d'eux. Nous ne pensons jamais les joindre. Ils s'enfoncent dans les montagnes où il est impossible d'habiter et quand nous nous sommes retirés ils viennent lever des contributions dans les villages où il n'y a pas de troupes françaises. Ils interrompent toutes les routes, pour porter une ordonnance il faut un monde impossible.

J'ai, mes chers parents un petit reproche à vous faire, c'est que vous ne m'écrivez pas aussi souvent que je le désirerais. Vous me dites que vous ne savez pas où m'adresser vos lettres. A l'adresse de la Garde elles me parviendront toujours sans donner de lieux fixes en Espagne. Seulement comme l'adresse que je vous ai donnée dans mes précédents lettres. J'apprends aussi avec beaucoup de plaisir par la même que suivant les apparences que ma soeur seconde est à même de s'établir assez avantageusement, ce qui me fait un très grand plaisir vu l'attachement que j'ai pour elles toutes. C'est une consolation pour moi et je me dis en moi-même au moins, si je suis malheureux, toute ma famille ne l'est pas.

Je n'ai pas l'honneur de connaître Mr. MAURAS (?), ni Père ni fils, ce nom ne m'est pas inconnu mais leur figure ne me revient pas.

Dites des choses aimables de ma part à tous mes parents et amis, mais respects à ma tante d'Etchegoyen. J'embrasse tendrement toute la famille et vous souhaite une aussi bonne santé que la mienne est en ce moment.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

60) (réponse du Père)

St.-Symphorien le 27 Juillet 1810

Mon cher MARTIN,

J'ai reçu ta lettre du 24 Juin dernier, le retard que tu as porté à nous Ecrire m'a donné quelque inquiétude.

Le plus intéressant pour toy, je pense, est de te confirmer encore que notre santé à tous ici de la famille est assez bonne à l'exception de ta Mère à quelque indisposition près et comme de coutume, sans l'être précisément déavantage que quand tu l'as vue à ton passage ici. Nous allons retirer Jeny du couvent au commencement du mois d'août prochain qui finit son quartier pour y mettre dans quelques jours Fany.

Pour ce que je t'avais marqué à l'égard de la Seconde, la Chose n'a pas lieu, sans t'en dire davantage dans ce moment, attendu qu'on nous a fait craindre des affaires dans cette famille.

Je t'envoie ci-inclus une autre reconnaissance de cinquante francs. Si je te fais toucher un peu d'argent Donne moi au moins la certitude que tu Leconomiseras (de façon) à pouvoir t'en servir dans quelque circonstance où tu Pourras en avoir le Plus grand besoin et que ta position peut faire naître. Instruis nous de ta santé au moins une fois par mois. Puisque tu paraîs désirer en avoir fréquemment des Nôtres je te promets de te satisfaire de ce côté et te transmettre ce qui peut intéresser la famille, dont ta Position lui donne la Plus grande Sollicitude.

J'aurais à te faire part que l'ancien meunier est mort. Je me trouve de perdre une affaire au moins de Six cents francs. J'ai affermé le moulin A Pierre de Lespérance, celui qui La construit. La Récolte de Seigle de ce Pays de Lande sera à Demy abondante. La récolte de Panis se présente d'une manière aussi avantageuse. Lestagnation du commerce, les vins ne se vendent pas mieux, nous ressentons de la pénurie de l'argent. On parle de la construction d'un pont Devant BORDEAUX, il y a une somme de deux millions quatre cents mille francs affectée à cette dépense.

Les Résines n'ont pas le Prix qu'elles avaient les années précédentes. Les Boeufs sont d'une cherté excessive et par les pertes que je suis dans le cas d'éprouver tous les ans celles ci absorberont avec les impositions une bonne partie des Revenus.

Ta cousine Martine a commis une faute qui fait éprouver à son père une grande mortification et à nous tous de la famille. Ton oncle ne veut pas condescendre à lui laisser prendre Bernard de Lagnet* qu'on dit être l'auteur de sa Grossesse. Donc il a fait faire la Demande qui a été Rejetée.

Je n'ay pu faire vendre encore à notre tante les deux maisons qui sont à Bazas. Ils ne se présentent point Dacquéreurs, ny n'ay pu encore les affermer. Je vis il y a quelques temps à Villandraut M. COMBELLE, negoc. à Bordx. qui a un bien de campagne à Pujols et que je connais depuis bien du temps. Il m'a dit qu'il connaissait un Monsieur Poiré Capitaine dans ton Corps et qu'il lui écrirait et lui ferait mention de toy. Je ne l'ai point vu depuis pour lui demander la chose et la réponse qu'il en aurait eû.

A Dieu, mon cher enfant, vis dans la Crainte de Dieu et il te protègera.
Je suis toujours ton bon père.

Martin aîné.

*Bernard de Lagnet étant Bernard DUPART qui a épousé Marguerite MARTIN par la suite.

61) Logrono le 21 Août 1810

Mais chers parents,

Mon silence à vous écrire doit vous donner quelques sollicitude, mais les circonstances ne m'ont pas permis de vous écrire Avant ce moment ci, vu que depuis très longtemps nous étions dans la montagne après les brigands qui sont très nombreux et bientôt autant que nous. Les routes sont interceptées, les lettres ne nous parviennent que tous les mois. Nous sommes Maintenant en Garnison à Logrono qui est une ville assez considérable, la garnison est de deux bataillons de tirailleurs de la Garde, de trois cents Dragons de la Garde et deux cents de chez nous. Il y a toujours un bataillon et une compagnie de dragons et une de chez nous dans la montagne. Après eux on se tiraille tout le jour. Il y a peu de jours que j'en suis revenu bien défait et tous nos effets cassés, principalement nos bottes et l'on ne nous donne pas de rechange et il n'y en a pas pour un centime ! Toutes ces réparations se font à notre compte. Nous sommes dans une mauvaise caserne, très mal couchés et à la demi ration. Plus heureux sont ceux qui ont quelques sous devant eux. Le peu que j'ai me sert beaucoup. J'ai reçu la reconnaissance que vous avez eû la bonté de m'envoyer, que je n'ai pas encore fait acquitter vu qu'il ny a pas de poste de l'armée ici.

Il est arrivé à un de mes amis et pays, qui est de Sauveterre, un nommé Merlle, Vélite, allant à Burgos en détachement. Il a eû la jambe brisée. On lui a fait l'opération, on lui a sorti quatre ou cinq morceaux d'os de sa jambe et il n'a proféré une seule parole. Il a montré un courage sans exemple. Les Vélites qui étaient de son détachement ont été si peïnés de son malheur qu'avant de partir tous ont été à l'hôpital et c'est à qui partagerait son argent avec lui et il les a remercié à cause de (qu'ils lui dirent) qu'ils en avaient encore à son service.

Je suis en toute bonne santé, l'appétit ne me manque pas. Je souhaite à tous de la famille (une santé) aussi bonne que la mienne ainsi qu'à la Tante d'Etchegoyen.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN fils.

P.S. : Concernant la lettre que vous m'avez écrite de ce Capitaine Poiré il n'est pas de chez nous, il est des chasseurs à cheval. Ils sont du côté de Valladolid.

62) Logrono le 28 Septembre 1810

Mais Chers Parents,

Après deux longs voyages que nous faisons dans cette province pour combattre les ennemis, aussitôt notre retour, je me hâte de vous écrire, me rappelant que c'est le plus obligeant devoir que j'ai à remplir.

Je vous dirais que nous avons passé un mois que nous avons assez souffert, toujours dans les montagnes, suivant des sentiers escarpés. Il n'y en a pas d'autres dans ces montagnes. Après les avoir poursuivis long temps nous les avons joint. Ils étaient deux mille hommes et nous onze cents hommes. Six cents de cavalerie et il n'y a eu que la cavalerie qui les a chargés. Ils étaient sur la pente d'une montagne et nous avons eû la peine de grimper. Arrivés sur eux ils n'ont fait aucune décharge. Nous avons enfoncé leur bataillon et en avons hâché sept cents. Leur cavalerie est sauvée. On n'a pas fait de prisonniers comme ils font eux aussi. Nous avons eû peu de blessés et point de tués.

Je vous enoncerai un ordre que l'on nous a lu aux Vélites il y a déjà quelques temps, qui est de mauvais augure pour nous. Le général Valter qui commande le régiment à Paris nous a fait lire un ordre que les Vélites des Grenadiers... devaient au régiment soixante mille francs. Il est de toute impossibilité puisqu'on produit une double quittance de tous les trimestres au colonel ici comme quoi ils avaient payé. Même j'ai montré la lettre que vous m'avez écrit qui m'annonce le paiement. Cela n'a suffi. De plus il dit qu'il n'y aura d'avancement pour nous que tout autant que ces sommes soient versées. On demande de (tenir compte ?) du commencement de la somme versée. Ils cy sont refusés. Il nous a dit que si nous étions dignes d'entrer dans les compagnies de grenadiers, ils nous y feraient entrer. Nous leur avons envoyé à cet égard une pétition que nous avons satisfait à la loi, que cy les préfets n'ont pas versé les sommes que ce n'est pas à nous la faute, que nous sommes ici d'après le décret de l'Empereur dont ils avaient la connaissance et non pour être soldats toute notre vie. Que si le décret nous concernant est récusé, nous demanderons à entrer dans des régiments de ligne comme simples cavaliers. Nous n'aurons pas au moins mal au Coeur de dire que nous avons payés entrer ici et être esclave. je vous prie de m'envoyer une quittance de tous les paiements que vous avez fait, en cas de besoin.

Je vous embrasse tendrement, à la chère Maman et dite à mes soeurs que leur souvenir m'est toujours cher. Mes respects à la tante D...

Je suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

63) A Monsieur MARTIN, Vélite dans les Grenadiers à cheval de la Garde Impériale à l'Armée d'Espagne.
En Espagne.

St.-Symphorien le 30 9bre. 1810

Mon cher Martin,

J'ai reçu ta lettre datée de Logrono du 28 7bre. dernier que j'ai reçue il y a environ quinze jours.

Je t'aurays répondu plus tôt, mais je voulais avant de t'ecrire faire faire un payement de 150 F. pour tes pensions comme Vélite. Ainsi elle se trouvera payée jusqu'au premier 8bre. dernier, donc tu trouveras à la fin la note des payements que j'ai fait. Incessamment je ferai payer la quinzaine courante. Je t'assure que je ferai mon possible pour les acquitter pour que cellea ne soit pas un obstacle à ton avancement comme tu auras Droit d'ailleurs dy prétendre.

Nous trouvons que tu portes quelque négligence à nous ecrire, ou elles sont très retardées ou égarées. Nous ne sommes pour mieux dire (moins) tranquilles sur ton sort. Il est bien dur de vivre dans cette perplexité, mais Dieu le veut ainsi, il faut s'y soumettre.

Ta Mère est toujours (ces) temps souffrante et ta Destinée contribue beaucoup à aggraver son état et ses maux. Tes soeurs se portent bien, Ta Tante d'Etchegoyen se trouve assez bien d'après son âge avancé. Beaucoup de monde, principalement de nos parents et amys me demandent souvent de tes nouvelles, quelquefois avec une certaine crainte. Je ne peux pas toujours leur en donner de récentes pour les grands intervalles que tu mets à m'ecrire. Tu sauras du moins que bien d'honnêtes gens s'interessent à ton sort, qu'il serait mieux pouvoir le faire icy en famille et qu'il serait bien satisfaisant pour eux de voir qu'ayant fait ton devoir tu leur est encore conservé.

Rien de nouveau dans le pays que je n'aye pû te dire par mes précédentes lettres. J'insiste pour que tu ecrites plus souvent si tu veux un peu calmer ma peine et celle de ta Mère, mais pour combien de jours en avons nous avant d'en recevoir, oh combien de cruels moments !

Marque moi si tu as besoin d'un peu d'argent, enfin dis moy quelque chose qui puisse me faire naître quelqu'espoir, ou pour mieux dire ne dit mot si je ne peux espérer à rien de satisfaisant.

Ta Mère, tes soeurs et nous nous t'embrassons de coeur.

Voici donc la note des payements que je certifie être exacte : Il résulte que tu es entrée dans le Corps le 25 Fevrier 1807, que ta pension a du courir depuis cette époque. Des éclaircissements que j'avais demandé au quartier maître Monsieur Perro ou Perroy (ainsi tout autant que je puisse dechiffrer sa signature), quartier maître du Corps des Grenadiers à cheval de la Garde m'a donné par sa lettre du 5 Juin 1810 :

37 jours du 1° trimestre 1807.....	28,40 F.
2°, 3° et 4° Trimestres.....	225,00 F.
Année 1808.....	300,00 F.
Année 1809.....	300,00 F.
1° Trimestre de 1810.....	75,00 F.
Total :	928,41 F.

La caisse du Corps a reçu d'après notre envoi	
du 21 oct 1807	225,00 F.
Plus le 3 avril 1810.....	707,41 F.
	<hr/>
	928,41 F.

"Partant il résulte que la pension de votre fils a été soldée jusqu'au 1° Trimestre 1810 inclusivement."

Le 23 9bre. 1810 (j'ai reçu en main) j'ai compté la somme de 150 F. pour les 2° et 3° trimestres 1810 de ta Pension à Monsieur Beauvallon, Chef de la 1° Division de la Préfecture de Bordeaux. J'ai cru ne pas devoir t'envoyer ces pièces comme pouvant me devenir nécessaires, mais dont je certifie l'exactitude des payements cy dessus mentionnés.

Je suis ton bon père pour la vie.

Martin aîné.

64) Logrono le 23 Novembre 1810

Mais Chers parents,

Je vien de revevoir aujourd'huy votre lettre du mois d'8bre. dans laquelle vous me faites part que vous n'avez pas reçu de mes lettres depuis le mois d'août. ma négligence n'est pas si grande de mettre oublié à ce point. D'oublier ce qui m'est le plus cher dans l'état où je suis et où il ny a que les chers parents qui vous montrent de la mitié !

Je vous ai écrit une lettre depuis celle du mois d'août dans laquelle je vous demandais un certificat de tous les paiements que vous avez fait, vu les chicannes que l'on nous faisait et où je vous en expliquais les motifs.

Nous venons d'arriver ici après un mois de courses dans les montagnes et où nous nous sommes battus avec beaucoup davantage le jour de la St. Martin et sans pertes. Nous avons laissé sur le champ de bataille mille hommes de brigands. C'est de mauvaise troupe qui ne fait aucune resistance. Il n'y a eû que la Cavalerie qui les a travaillés. J'avais été en tirailleur comme on me l'avait ordonné. Avant l'affaire il y a eu un cavalier de l'ennemi qui m'a tiré, lorsque je tombe sur lui, un coup de carabine qui a tapé après le coffre de ma giberne. Il ne m'a fait aucun mal. Je l'ai bientôt puni de sa témérité. Je l'ai atteint, il en a été victime.

Celà ne me donne point d'argent. Je ne sais ce que l'on pense. Il y en a qui sont nu pieds d'après les routes que nous faisons. Je vien de faire remonter mes bottes et acheter trois chemises, les miennes ne valant plus rien, du reste il ne me reste plus rien. Je vous prierai de vouloir penser à moi, si celà ne vous gêne pas.

Ces incommodités quant'à ma chère mère ne sont pas sans me donner beaucoup de peine considérant que c'est d'elle que consist tout mon petit espoir. Je vous embrasse tendrement à tous, à mes chères soeurs sans oublier ma chère tante et ma chère filleule Fany de laquelle ce serait pour moi une grande satisfaction si je pouvais lui prodiguer mes amitiés.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin Fils.

P.S. : Pardonnez mon écriture et mon stile.
Je vous écris sur un lit à côté de soldats
qui jouent aux cartes !

65) Haro le 26 Xbre. 1810

Mes Chers Parents,

J'ai reçu votre lettre de 9bre. qui m'a fait un sensible plaisir, dans laquelle je vois que le coeur d'un bon père ne peut se lasser. Nous sommes maintenant en garnison à Haro avec un bataillon du premier régt. de tirailleurs grenadiers où nous sommes pour très peu de temps à ce que l'on prétend. Nous sommes un peu mieux à cause que nous ne sommes plus en caserne, mais sommes chez les bourgeois logés avec un peu plus d'agrément, mais où nous pourrions vivre avec plus d'agrément cy l'on nous donnait quelques habitudes de notre pays. Nous ne faisons plus de courses dans les montagnes à cause qu'elles sont très mauvaises. Nous ne faisons que des sorties, le plus à huit lieues, quelquefois, pour les surprendre.

Vous avez dû recevoir une de mes lettres du mois de novembre dans laquelle je vous disais la pénurie de ma bourse et des dépenses que j'avais été obligé de faire pour la chaussure et linge causée par nos courses continuelles dans les montagnes. Cy vous pouvez m'envoyer deux reconnaissances à vue de cinquante frs chacune, parce que l'on s'attend à partir.

Bien des choses les plus tendres à la chère Maman et pour tante d'Etchegoyen. Dite leur que leur pensément m'est toujours cher. Bien des choses aimables aussi à tous mes parents et amis de la maison et que je leur suis très reconnaissant qu'il daignent me rappeler à leurs pensements.

Je vous embrasse tendrement et suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

P.S. : Rien de satisfaisant à vous apprendre nous concernant, nous les Vélites, et ne voulant pas faire quelque peine je me tais.

66) Burgos le 18 Janvier 1811

Mais chers parents,

Aussitôt mon arrivée dans cette ville je me hatte de vous écrire et en même temps vous témoigner quelle a été ma surprise lorsque je ny ai pas trouvé de lettres pour moi. Ayant un temps infini que je n'en ay pas reçu, je me flattais davance qu'il devait y en avoir dans la capitale de la province, beaucoup pour le corps et comme elles sont très retardées à nous parvenir dans nos cantonnements...

Nous sommes venus icy conduire un convoi. Notre vagemestre est venu avec nous et m'a dit qu'il y avait cinq paquets de lettres qui avait été pris. C'est à quoi je n'ajoute guère foi. Comme dans votre lettre du 30 9bre. Vous me mandez cy j'avais besoin d'argent j'ai répondu par deux différentes lettres et celle cy est la troisième, que effectivement j'étais dans de grands besoins, il n'est pas nécessaire de vous retracer davantage notre misère. Si vous voulez vous en assurer par vous même voici une bonne occasion qui se présente, pour vous en assurer mieux que ma plume n'en saurait faire : tous les dépôts de Cavalerie qui est en Espagne, hommes blessés et démontés, retourneraient en France. Les chasseurs à cheval et polonais de la Garde sont déjà partis (et) vous diront ce qu'il en est. Et si dans le cas où vous m'aviez envoyé quelque argent et qu'il se soit égaré, veuillez prendre un duplicata de reconnaissance à vue de la poste et me l'envoyer, celà ne souffrira de difficulté.

Je suis toujours bien portant, c'est tout ce que je possède.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

67) Haro le 30 Janvier 1811

Mes chers parents,

Attendant de jour en jour une repponse aux cinq lettres que je vous ai ecrites, je ne sais ce qui peut porter obsctacle à ce que je ne reçoive pas de vos lettres. Je ne peux en deffinir la cause. je ne sais si mes besoins d'argent que je vous avais retracé dans toutes mais lettres, privé de biens indispensables et vous ont importuné ou autres motifs que je puisse imaginer maintenant. Vous ne serez plus forcé à aucune dépense me concernant que tout autant que vous le voudrez bien.

Voici les quatre ans qui sont finis bientôt. Si l'on vous demandait quelque payement de plus, les quatre ans suffisent, vous et comme ont fait plusieurs parents de mais camarades qui sont en très grand nombre. L'on ne vous force en rien tout autant que vous observerez que j'ai satisfait à la loi. Quant'à moi, je saurai prendre mon sort en passience et résignation. Ma santé est toujours bonne.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soummis pour la vie.

MARTIN Fils.

68) Vittoria le 3 Fevrier 1811

Mais chers Parents,

Au moment de partir pour nous en retourner dans nos cantonements le Vaguemestre vient de me remettre votre lettre du mois de Xbre. dans laquelle j'ai trouvé une reconnaissance de cinquante francs. Cette lettre avait été égarée. Ce long silence dont je ne savais en attribuer la cause me plongeait dans d'affreux tourments, mais j'étais persuadé que se ne pouvait pas être de votre faute, votre amitié pour votre cher fils m'en est la preuve, tout autant que j'en serai digne.

Ce retardement m'avait mis dans de grands besoins, même à être obligé de me servir de la bourse de certains de mes camarades. Aussi, si vous pouviez m'en envoyer (encore) quelque peu, vous me feriez grand plairi. Je me vois dans le grand besoin d'un autre pantalon qui coutent très cher ici. le moins quarante francs.

Adieu, mes chers parents, je ne puis vous vous en dire davantage, je suis pressé pour monter à cheval. Je suis toujours en bonne santé.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

MARTIN Fils.

69) Palencia le 16 Mars 1811

J'ai reçu votre lettre dattée du 1 Fevrier dans laquelle j'ai trouvé une reconnaissance que j'ai touchée en passant à Bourgos pour aller à Valladolid avec le Maréchal Bessières que nous avons suivi. Toute la Cavalerie de la Garde, tous les autres corps sont restés à Valladolid au quartier général, mais nous sommes venus prendre des cantonnements dans cette ville qui est très jollie, à six lieues du quartier général. Tout y est fort cher à cause du grand nombre de troupes. On dit que le premier mouvement que nous ferons sera pour rentrer en Portugal ou retourner en France, ce qui ne nous fera pas de peine. Ou aller à l'armée ou retourner dans un pays tranquille, voilà ce que nous désirons. Nous voyons maintenant que le régiment est à Paris tout tranquille, tandis que nous sommes ici malheureux.

Quant'à moi rien ne me desespere. Je suis toujours très bien portant. On ne parle point d'avancement pour aucun Vélite. Il n'y en a pas eû un seul qui en ait eû depuis que nous sommes en Espagne, ni protégés, ni autres.

Je n'ai autre chose à vous dire présentement, sinon que je me rapelle toujours au souvenir de la chère famille, de la chère Maman à qui je crois que mon souvenir est toujours cher aisi mais chères soeurs et tante D'Etchegoyen.

Je suis votre fils soummis pour la vie.

Martin Fils

70) Palencia le 24 Mai 1811

Mais Chers Parents,

Je me hatte après le retour de la retraite du Portugal de vous ecrire. De vous prévenir après avoir échapé à de grands dangers et après avoir eprouvé de grandes privations en tous genres, puisque l'armée du Portugal a été obligée de l'évacuer faute de vivres. Nous avons été avec le Maréchal Bessières pour la retraite. Les vivres manquent aussi dans le pays et nous ne touchons qu'un tiers de ration et demi paye.

Le mieux est que je suis bien portant et le ventre creux ainsi que la bourse. Je ne puis vous en dire davantage. Nous sommes ici chargés de service. Nous faisons le service de la place.

Je suis votre fils soummis pour la vie.

Martin Fils.

71) Victoria le 9 Xbre. 1811

Mais chers parents,

Je ne cesserai de vous écrire et de vous renouveler le désir de recevoir de vos lettres. Depuis six mois je n'ai eû une de vos réponses et je ne sais ce qui peut y porter obstacle. J'ai cependant eû de vos nouvelles par un nommé Dupard fils, du boucher de S.-., jeune soldat et un autre de (Jouanhau ?) dont je ne ma rapelle pas du nom, qui m'ont assuré que vous etiez tous très bien protants et qu'il n'y avait arrivé aucun fâcheux accident dans la famille. Cette nouvelle m'a tiré de certaines inquiétudes très grandes, je peux vous l'assurer.

Nous sommes rendus à Victoria pour attendre des ordres pour retourner en France, à ce que l'on prétend. Voilà déjà un mois que nous sommes en route et huit jours que nous sommes ici. Je ne sais ce qui en résultera mais nous faisons des voeux pour que celà s'execute. Nous nous attendons à faire un mouvement ayant passé hier la revue du Général Commdt. la Cavalerie de la Garde. Nous sommes toujours dans l'attente. Je vous prie de dire aux parents de ces jeunes gens que je vous ai nommés qu'ils sont très bien portants et qu'il sont partis pour Pampellune. Leur régiment est à l'Armée du Portugal que j'ai vu à Rodrigo. C'est un très bon régiment.

Bien des choses amicales à tous mais parents et ainsi qu'à Monsieur Dutauzin. Je vous embrasse tendrement à toute la famille et tante D'Etchegoyen.

Je suis votre fils soummis pour la vie.

Martin Fils.

72) Versailles le 7 Fevrier 1812

Mais Chers parents,

Je ne doute pas que la présente ne vous fasse autant de plaisir qu'à moi ainsi qu'à tous mes parents et amis, en voyant mon Sort changé et me voyant réintégré dans la Société car lorsqu'on est simple militaire l'on est totalement bany de la Société. Je vien d'être nommé Officier au huitième Quirassier par un decret de l'Empereur du 1 du mois présent. Nous somems huit seulement qui ont été nommés. J'ai été le troisième. Les autres ont été incorporés dans les compagnies et non licenciés. Quant'aux réformés l'on n'en donne point. Nous devons régler nos comptes le dix de cemois chez notre quartier maître et prendre lettre d'avis pour nous rendre à notre destination. J'ai été hier chez lui, je lui suis redevable pour la pension de deux cent cinquante francs et ma lettre d'avis ne me sera donnée que lorsque j'aurai versé cette somme chez lui. C'est ce qui me pourra attirer du désagrément si je ne suis pas rendu à ma destination le jour fixé par le ministre. Notre départ sera le dix ou le onze du présent pour le plus tard qui sera très précipité. Le régiment est en Allemagne. Vous voyez l'embarras où je me trouve de n'avoir pas la somme nécessaire pour mon équipement et le payement de la susdite somme chez le quartier maître.

J'ai eû l'honneur de voir hier Mr. DEPONS qui m'a dit qu'il avait reçu une lettre (de vous) pour me compter une somme convenue dans le cas présent somme fixée entre vous et lui que je touôcherai lorsque je lui présenterai mon brevet. Le difficile avec de pareilles personnes (est) qu'on ne peut avoir beaucoup d'explications. Je ne sais quelle est la valeur de cette somme qui, je crois, ne sera pas suffisante. Il me faut pour mon équipement et mon voyage compter mille écus. Depuis le cinq je ne compte plus au régiment et suis obligé de vivre à l'hôtel et logé, ce qui m'occasionne beaucoup de dépenses. Comme je ne puis vous donner une adresse fixe, vu que je ne sais pas ma destination avant le dix, je donnerai connaissance à M. DEPONS lors de mon départ le dix du présent de ma destination, afin que son banquier me fasse passer la somme que je vous demande avec la plus grande diligence possible vu que je crois aller dans le Nord. Celà vous met dans de grands embarras, je le sais, mais celà est indispensable. Je vous enverrai un état signé du Colonel et vous verrez que je n'exagère pas, vu que l'on ne donne rien aux Vélites. je n'entends pas que celà porte tort à l'établissement que pourraient faire mes soeurs, vu la gêne que je pourrais mettre, suivant vos dispositions je leur en tiendrai compte.

Le détachement rentre d'Espagne... reste à Versailles et je ne puis aller à Paris que (illisible) et aujourd'hui je me propose d'y aller et voir Dupart et remettre ce dont je suis chargé.

Je me propose d'ecrire à une partie de mes parents pour mon avancement, mais aujourd'hui il faut que j'aïlle chez le Général.

Je vous prie de ne pas me laisser dans l'embarras et de mettre la plus grande diligence à m'envoyer celà par des lettres de change.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin Offr.

73) Paris le 9 Fevrier 1812

Mais chers Parents,

Je m'empresse de vous renouveler le besoin où je me trouve dans ce moment ou faute d'argent dans ma nouvelle position que je vous ai annoncée dans ma précédente lettre. Je me suis présenté chez Mr. DEPONS pour toucher la somme de six cents francs que j'ai touché mais j'ai été obligé de payer la somme de deux cent cinquante francs dont j'étais redevable pour ma pension, sans quoi je n'aurais pu retirer mon brevet et acheter une capotte et des bottes et autres effets les plus essentiels pour le moment, car on nous a tout retiré de sorte que je me trouve dans l'impossibilité de partir de Paris et de l'hôtel où je suis sans des fonds et sans être pourvu pour mon équipement qui ira à plus de mille écus en comptant les six cents francs que j'ai reçu. Je vous prie de m'envoyer dans les plus courts délais, pour me rendre à ma destination, cette somme.

Si vous avez déjà pourvu, comme je vous le disais dans ma précédente lettre, à me faire compter cette somme chez Mr. DEPONS, comme je vous l'ai marqué dans la précédente, donnez moi connaissance de celà de suite, car je ne peux me présenter dans cette maison sans commettre une indiscretion en allant demander sans le savoir.

Je vais rester à Paris jusqu'à votre réponse et attendre les fonds que je vous demande.

Voici mon adresse :

M. Martin officier au 8° Cuirassiers à l'hôtel de Suède rue du boulois.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin officier

à l'hôtel de Suède N° 8 rue du Boulois.

74) Paris le 13 Fevrier 1812

Mais chers parents,

Je vous envoie dans ma lettre la quittance du quartier maître de la somme de deux cent vingt cinq francs que j'ai acquittée pour avoir mon brevet, certifficat et états de service et suis toujours à l'hôtel de Suède en attendant la somme que je vous ai demandée. je ne puis aller au régiment sans avoir les moyens nécessaires pour mon équipement. Je ne puis rejoindre mon régiment à Beauvais dans la Picardie, à seize lieues de Paris et ne puis y aller dessament sans avoir les fonds nécessaires. Celà donnerait mauvaise opinion de moi. Cependant le Ministre nou a enjoint de rejoindre le dépôt du régiment le plus tôt possible ? Ainsi, mes chers parents, j'espère que vous ne mettrez pas d'obstacle à mon bonheur. Pensez que les dépenses que je ferai seront de toute nécessité et rigueur et que la somme que je vous demande, qui est de mille écus d'après le tarif, n'est pas trop. Songez que ce que je demande, j'y suis obligé et que c'est mon bonheur que je rachète et que je me reproduis dans le monde auquel j'ai été banni depuis longtemps. J'espère que vous voudrez bien vous gêner pour celà. Je pense que cella vous fera plaisir et à toute la famille, de me soir sorti de l'esclavage.

Je suis votre fils soummis pour la vie.

Martin Offr.

Si dans le cas je suis obligé de rejoindre le dépôt du régiment avant que vous m'envoyez la somme, donez (moi) avis du moyen que vous prendrez pour me fair toucher cette somme. Je n'ose me présenter chez Mr. Depons sans avis de vous. Dans le cas de départ, je prierai le maitre d'hôtel de me le faire passer. Vous Vous m'en adresserez une à Beauvais et l'autre à l'hôtel de Suède. Alors je viendrai à Paris pour toucher la somme.

Mr. MARTIN Offr. au 8° Cuirassiers, au dépôt de Beauvais, département de l'Oise. A Beauvais.

75) Paris le 16 Fevrier 1812

Mais chers Parents,

Je ne prévoye pas le temps que je pourrai rester à Paris, mais le Ministre vient de nous enjoindre de rejoindre le dépôt de notre régiment sans délais. Nous étions presque tous ici pour la même cause, pour attendre de l'argent et la plupart l'ont reçu. Il serait bien consolant pour moi que vous ayiez pourvu à la somme que je vous demande pour pouvoir me présenter au régiment car le gouvernement ne nous paie rien, les chefs de corps ne veulent rien avancer, de sorte que je me trouverai dans l'indigence jusqu'à ce que votre vigilance pourra pourvoir à celà. Songez que mon bonheur en dépend et que vous ne pourrez rien faire que le bonheur de votre fils en donnant une bonne opinion de moi au régiment. Je vous demande de mettre la plus grande diligence à celà (pour) que la somme que je vous demande me soit envoyée rapidement, car je ne puis me figurer que vous pourriez m'ecrire que je vous demande plus qu'il ne m'en faut. Songez que j'ai fait tout bien et qu'il y va de mon intérêt. J'ai été voir Mr. Depons aujourd'hui qui m'a fait assez bon accueil, mais il m'a témoigné qu'il ne me compterait rien que les sommesque vous lui aurez données. Il m'a fait observer même qu'il ne s'occuperait pas de celà avec plaisir. Je me suis présenté avec tout le respect que je dois à cette maison, les dames m'ont très bien reçu. Je vais rejoindre aujourd'hui ou demain à Beauvais. En attendant je vous prie de mettre de la diligence. je vous donnerai un détail de l'habillement, armement, épauettes, manteau, casque, harnachement, équipement, cheval et vous verrez que les mille écus ne suffiront pas. Je suis bien portant, mais j'ai bien des sollicitudes et fatigues. Il faut que je renouvelle tout mon linge, celui que j'ai ne suffit pas et n'est pas convenable pour un officier. Il faut que tout soit en argent ou (soufflé ?)

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin Offr.

Mon adresse : M. Martin officier au 8° Cuirassiers au dépôt de Beauvais département de l'Oise.

P. S. : Faites moi passer celà par la voye la plus convenable et donnez moi avis si vous l'avez fait par des lettres qui me seront adressées à Paris. Elles me seront renvoyées à Beauvais. J'ai pourvu à celà et pourrai les toucher à Paris.

76) Beauvais le 21 Fevrier 1812

Mais chers Parents,

La plus grande surprise pour moi a été de me voir reçu au milieu d'un corps d'officiers et que celui où j'ai été reçu avec la distinction que l'on doit à un officier. J'ai reçu les plus grandes honnêtetés de tout le corps d'officiers de ce brave régiment. Le Colonel m'a demandé si j'avais des moyens pour mon équipement. Je lui ai répondu que je pourrais en avoir et que je les ferai venir. Il m'a répondu qu'alors je ne ferai pas de dettes au régiment et comme il est nécessaire que vous ayez les effets d'uniforme concernant l'habillement de suite et armement présentement pour être reçu devant le front du régiment il m'a fait avancer pour celà (le nécessaire) qu'il faudra que je rende au premier jour. Il m'a signifié que mon équipement soit complet d'ici à un mois que vous trouverez sur la liste présente avec le tarif qui m'a été donné par lui-même le Colonel et sont les effets d'ordonnance. Il m'a dit qu'il vous écrirait s'il le fallait. En conséquence je vais être rattaché à la dixième compagnie que l'on forme. Il est arrivé trois cent conscrits. Je vous envoie ci-joint la liste qui m'a été donnée par le Colonel. Ainsi, mes chers parents, j'espère que vous ne me ferez pas attendre car celà est bien désagréable de ne pouvoir faire honneur à ses affaires dans des circonstances telles que celles où je suis. Je souffre beaucoup d'éprouver tant de retard pour celà et ne puis croire que vous vous refuserez à faire tous les sacrifices que je vous demande, étant persuadés que je suis assez raisonnable pour ne pas exiger contre la nécessité et contre mes intérêts personnels. Si vos intentions n'étaient pas de convenance avec les miennes je vous déclare que je ne pourrai y survivre de ne pas pouvoir faire honneur à mes affaires. Je puis être l'homme le plus heureux, mais songez que mon bonheur dépend de vous ou ma perte. La plus grande diligence sitôt reçue ma lettre. Il me faut aussi une somme pour du linge qu'il faut acheter. Je laisse celà à votre disposition. Dans la première lettre que je vous écrirai je vous donnerai beaucoup d'autres détails que je ne puis donner dans ce moment cy.

Je me recommande à la chère Maman et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin Offr.

P. S. : Quant à la paye elle ne suffit pas pour payer notre pension et le loyer de l'appartement que nous occupons en ville et qui est à nos frais.

77) Beauvais le 5 Mars 1812

Mes chers parents,

J'ai reçu deux mille francs que vous m'avez envoyés par la voie de Mr. Depons qui me les a fait passer aussitôt à Beauvais et à qui j'ai accusé réception avec tous les égards possibles. Une de mes lettres a du vous annoncer mon départ pour Beauvais au dépôt du régiment. Le Major du Régiment a reçu des ordres du Ministre de la Guerre pour former un cinquième escadron dans le régiment. Nous avons déjà reçu les recrues de 1812 pour les former. Ainsi cette formation me met en activité car je comptais comme surnuméraire. Le Colonel a envoyé les officiers et capitaines du régiment, qui est en Allemagne, pour cette formation qui ne sera pas longue car on les instruit à la hâte ce qui nous donne beaucoup d'occupation. On prétend même que la moitié, dans quelques temps, partira à pied pour être remontés en Allemagne. Ainsi, mes chers parents, je vous prie de m'envoyer la somme nécessaire pour m'acheter deux chevaux comme on l'exige et il serait fort désagréable pour moi de rester au dépôt du régiment pour cause de n'avoir pas les choses nécessaires, ce qui donnerait mauvaise opinion de moi et ensuite avoir quelque somme pour moi, car d'après la liste qui m'a été donnée et que je vous ai fait passer, vous ne devez pas douter qu'il me faut d'autres effets : linge, bas, bottes, souliers culottes etc. Quant'à nos appointements, suffisant à peine pour payer notre entretien : la pension 50 F. par mois, la chambre 20 F. le cuirassier pour arranger les effets et panser les chevaux 12 F. parmois et le gouvernement ne donne à un sous-lieutenant que 3 F. par jour et douze francs par mois pour la chambre. En route, on a des indemnités de route, mais en garnison rien. Il faut faire figure comme les autres, ne pas paraître ridicule, aller au café. Je cherche à me ménager autant que possible, et je sais bien la gêne que je peux mettre dans la famille et ne demande que l'indispensable. Malgré votre rappel de la somme que je vous ai demandée, votre lettre me traite, à ce qui paraît, en enfant. C'est la dernière fois que je vous en parlerai et laisse celà à votre réflexion.

Quant'aux cent vingt cinq francs que j'ai payés au quartier maître des Grenadiers à cheval dont vous devez avoir le reçu que je vous ai envoyé dans une de mes lettres, je lui ai écrit en conséquence que cette somme avait été payée du fait. Il ne m'a pas répondu. Un de mes camarades, officier du regmt. et d'habillement va à Paris ce jour cy. Je lui remettrai l'attestation que vous m'avez envoyée, afin de pouvoir la faire compter si celà se peut. Celà ne doit pas vous empêcher aussi de réclamer le remboursement. Quant'à moi je doute de réussir auprès de ce mauvais payeur.

Je jouis de la meilleure santé et trouve bien du changement dans tout celà. Mes camarades m'ont introduit dans les meilleures sociétés où nous sommes traités avec la distinction due à un officier.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin offr.

78) Beauvais le 14 Mars 1812

Mais chers parents,

J'ai reçu votre lettre du 27 Fevrier qui m'annonce l'envoi de six cents francs que j'ai reçus par la poste. Je suis bien fâché de la gêne que cela peut mettre dans la famille.

Les chevaux sont très rares dans ce pays cy, de même que le grain qui est d'une cherté extraordinaire. On trouve très peu de chevaux de la taille requise pour un officier de cuirassiers. Il faut neuf (pouces ?). Le prix me fait trembler. On ne peut avoir un cheval convenable à un officier à moins de trente louis.

On ne parle pas encore de notre départ. Le cinquième escadron n'est pas encore formé. C'est probable que nous serons à Beauvais pour longtemps. Le régiment a passé le Rhin et il est dirigé sur la Haute Saxe.

Quant à la lettre que vous m'avez envoyée pour le Colonel, je me ferai un devoir de la lui remettre dès son arrivée. Il est parti pour les Conscrits dans les départements. Vous avez fait une erreur en mettant l'adresse au Colonel qui est en Allemagne. Celui qui commande ici est le Colonel Major. Il y a Colonel et Major. Cette faute peut venir de moi de vous ne l'avoir observé.

Quant à la somme de deux cents francs que j'ai fait réclamer au quartier maître, il m'a répondu que cette somme avait été renvoyée au département, au préfet. Ainsi je vous prie, avec la pièce que je vous envoie de la réclamer puisqu'elle a été renvoyée aussitôt le neuf du présent et me la faire repasser au plus tôt si c'est un effet de votre bonté.

J'ai reçu une lettre de Mr. Laffargue à l'occasion de son fils, ce qui est très difficile car les destinations sont déjà faites et portées sur les registres des différents corps des tirailleurs de la Garde et chez le Ministre d'après les informations que j'ai prises.

Si Mr. Laffargue avait fait des démarches pour le faire entrer au 8^e Cuirassiers, son fils aurait été très bien. Je l'aurais fait rentrer chez l'officier d'habillement comme Secrétaire et il n'aurait fait aucun service et même coucher à la caserne, car cet officier cherchait parmi les conscrits au nombre de trois cents un jeune homme capable et Lafargue aurait très bien pu remplir cet emploi ce qui l'aurait porté à un avancement rapide. J'en avais même parlé à cet offr. qui n'aurait pas mieux demandé que de me servir. Je veux cependant attendre de lui faire réponse pour pouvoir lui dire ce qui en résultera.

J'ai écrit à Auguste. Je vous prie de me rappeler au souvenir de Mr. Dutauzin ainsi qu'à ceux de mes parents et amis, ainsi qu'à Mr. Perroy, Lalanne et Dupart que j'ai eû le plaisir de voir tous mais pas si longtemps que j'aurais désiré à cause des occupations que j'avais pour régler avec les chefs de corps des grenadiers pour avoir mais états de service. Il a fallu aller chez le Ministre plusieurs fois. Ces Messieurs ne sont pas visibles à toute heure du jour.

Je me plains un peu de mes soeurs, elles ne me font rien dire et particulièrement Fany. Elles doivent pourtant savoir écrire à présent.

Je les embrasse tendrement à toutes et crois toujours à leur sincère attachement pour leur frère qui ne cesse jamais non plus de les chérir. La chère Maman n'a pas besoin que je lui atteste mes sentiments, elle doit être convaincue jusqu'où va mon affection pour elle.

Je suis toujours votre fils soumis pour la vie.

Martin Offr.

79) Beauvais le 1 Mai 1812

Mais chers parents,

Je n'ai pas encore reçu de réponse aux deux lettres que je vous ai écrites, dans lesquelles je vous faisais part que j'étais à même de partir. Ce départ est retardé. Je ne sais quand il aura lieu. L'on attend après une partie des chevaux que le marchand ne peut fournir. On va être à même de le forcer à les fournir. Je crois vous avoir fait part de l'achat que j'avais fait d'un cheval dans ma dernière lettre. Je crois avoir bien rencontré ; il promet beaucoup. Il est fort rare de bien tomber. Je vous ai mandé aussi l'ordre que l'on nous a donné d'en avoir deux en pied de guerre. Vous devez savoir que la somme que vous m'avez envoyée ne peut suffire pour deux chevaux et l'équipement. Je me trouve au dépourvu sans avoir dépensé un liard mal à propos. Quant'aux deux cent vingt cinq francs, le Prefet doit vous avoir remboursé cette somme d'après les renseignements du quartier maitre des Grenadiers à cheval. Je vous prie de me faire passer cette somme pour ne pas me trouver au dépourvu.

J'ai reçu une lettre d'Auguste Dutauzin en réponse d'une que je lui avais écrite. Il est Maréchal des Logis Chef. D'après ce qu'il me dit il ne reçoit pas de lettres de ses parents depuis 7 mois. Il me dit de lui donner des renseignements sur ces derniers.

J'ai aussi reçu une lettre en réponse d'une de notre Colonel. Le régiment est à vingt cinq lieues de l'autre côté de Berlin, près de Francfort sur l'Oder. On ne parle pas du tout de la guerre. On prétend qu'elle n'aura pas lieu.

Adieu, mais chers parents, je suis très bien portant et me recommande à la chère Maman, mes chères soeurs que j'aime toujours .

Je suis pour la vie votre fils soumis.

Martin
S/Lt. au 8^o Cuir.

80) Beauvais le 5 Mai 1812

Mes chers Parents,

Je viens de recevoir votre lettre dans laquelle j'ai trouvé un bon de trois cents francs que vous avez eû la bonté de m'envoyer. Vous m'ordonnez de l'economiser et de mettre de l'ordre dans mes affaires. Je vous assure que de ce cotté je n'ai Rien à me reprocher. Vous pouvez prendre des renseignements auprès du Major Colonel. Si vous lui en demandez il est de son devoir de vous en rendre ayant la conduite des officiers sous sa responsabilité. Je sais bien que celà vous gêne beaucoup. Je sais même que vos observations ne sont que trop bien fondées. Il faut espérer que dans quelques temps les affaires iront mieux ; une paix générale fera vendre les denrées. Ici on parle beaucoup de celà. Il part tous les jours deux, trois courriers pour celà sur la route. Les grains sont très chers dans ce pays.

Je suis très bien tombé pour mon cheval. Le capitaine qui est ici au dépôt, dit que je suis un des officiers du régiment le mieux monté. J'en ai déjà trouvé huit louis de bénéfice et j'en trouverais bien davantage, mais je ne m'en défferai pas.

Adieu mes chers parents, bien des choses aimables à tous mes amis : M. Lapeyre, Dutauzin, à mon oncle Cadiche, à Cadiche Travet. Dites-moi un peu cy ces dames de Jouanhau sont encore dans le veuvage.

Je vous dirais que les partis sont nombreux dans ce pays cy. Ces dames aiment beaucoup les officiers de cuirassiers. Plusieurs de nos officiers, lorsque le régiment était ici, étaient à même de prendre de riches partis lorsque la guerre a eû lieu et que les troupes sont parties de l'autre côté du Rhin. Le Colonel ne permet pas (le mariage) et n'en fait pas la demande à l'Empereur pour un officier, à moins que la demoiselle n'aît trois mille livres de revenus.

Adieu, mes chers parents, j'embrasse la chère Maman. Je sais toujours qu'elle pense à son fils, ainsi que les demoiselles Martin à leur frère.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin Offr.

81) Beauvais le 17 Mai 1812

Mes chers Parents,

Je n'ai pas encore reçu de vos lettres depuis l'envoi de l'argent dont je vous ai accusé la réception. Je suis toujours ici en attendant mon départ, car nous attendons des chevaux. Aussitôt qu'ils seront là, on mettra un détachement en route et il ne peut avoir d'autre officier pour le conduire que moi. Je suis seul avec le Capitaine Bertaud qui ne peut partir du dépôt. C'est un Capitaine de vingt cinq ans de service. Je suis très bien avec lui ; il me témoigne beaucoup d'amitié. C'est un parfait honnête homme. Il me témoigne son mécontentement quand je lui dis que je serai bien aise de rejoindre le régiment pour faire la connaissance de tous ces Messieurs les Officiers. Il paraît qu'il m'est très attaché. C'est un homme qui approche de la cinquantaine comme âge.

Vous me dites que Martin de debedens* (?) devait m'écrire. Je n'ai pas reçu de ses lettres. J'ai reçu celles de Mr. Dutauzin. J'ai répondu. Vous ne me dites point ce qu'il y a de neuf au pays.

Nous avons passé la revue d'un officier d'ordonnance envoyé par l'Empereur. Il paraît que l'Empereur ne se fie pas à ses ministres et veut s'assurer par lui-même de tout.

M. Lalanne ne m'a point encore accusé la réception du certificat que je lui ai envoyé. Je me rappelle que vous me faisiez part dans votre dernière lettre qu'il a reçue. Son remplaçant est aux escadrons de guerre. Il est parti d'ici au mois de Mars.

Adieu, mes chers parents, je jouis d'une bonne santé et vous embrasse tous tendrement.
Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin S/Lt. au 80 Cuir.

*NDLR. Martin de Bedens est un fils de J.B. Martin-Naudon et de Marie Lapeyre qui lui a apporté le domaine de Bedens à Noaillan.

82) Beauvais le 14 Juin 1812

Mais chers Parents,

Je me hâte, aussitôt que l'ordre m'a été donné de me tenir prêt à partir du premier au quinze du moins prochain, de vous en donner connaissance. Je sais d'avance la peine que cela va vous faire à présent, mais il faut vouloir ce que les circonstances ne peuvent pas faire éviter. Quant'à moi, je n'en suis pas fâché, si je consulte mon goût car un officier désire toujours être avec ses camarades et n'envisage pas le danger. Si j'éprouve quelque peine, ce n'est que pour vous, mais chers parents, sachant que vous ne chérissez que vos chers enfants. Il faut espérer que cette guerre n'aura pas lieu ou ne sera pas de longue durée et que les régiments de cuirassiers, comme de coutume rentreront en France aussitôt après. Alors, si cela est vos intentions, je pourrais donner ma démission. Cela sera à votre disposition, sachant fort bien que cela serait assez dans vos intentions. Je serai toujours prêt à vous obéir.

Malgré cela, je vous avoue franchement que je suis assez porté par goût à l'état militaire. Il n'y a que des intérêts et le désir de vous obéir qui me pourraient faire sacrifier tout.

Je vous prie, mes chers parents, de m'envoyer une somme assez considérable pour pourvoir à mes besoins, n'étant pas susceptible en Pologne d'en recevoir de longtemps. Si l'on chemine pour la Russie j'ai été obligé de faire des dépenses pour m'habiller pour l'été en nankin qui est très cher. Il faut en avoir de rechange pour paraître propre tous les jours.

Après midi, je vais être forcé, d'après l'ordre du Ministre d'acheter un second cheval. Mon intention est de prendre pour second cheval, un cheval de bas prix, ayant un cheval d'escadron. Je pourrais y mettre de douze louis à seize. Je demande encore un sacrifice de vous, mes chers parents, (mais) il me faut ensuite une somme pour pourvoir aux accidents qui pourraient m'arriver. Serai-je peut-être deux ans sans recevoir de vos nouvelles. Je tâcherai de conserver toute la campagne cet argent, à moins qu'il ne m'arrive quelque malheur et vue l'impossibilité de me le faire parvenir je vous demanderais une somme assez considérable afin de n'être pas obligé de vous en demander de toute la campagne.

Je pars moi seul d'officier, avec cinquante hommes, dont la moitié sans armes et bagages et dont l'autre moitié sera remontée à Mayence. Les cuirasses me seront envoyées par les transports directement du dépôt à Mayence et de là j'irai rejoindre le régiment sur la frontière de la Pologne russe où le régiment est. J'ai trois mois de route à faire avant de les rejoindre. Je passe par Berlin. Mes souhaits sont que j'arrive (avec) mon détachement en bon état pour mon honneur.

Je vous embrasse tendrement à tous et suis votre fils soumis pour la vie.

Martin S/Lt. 8° Cuir.

P. S. : J'attends votre réponse aussitôt la présente reçue à Beauvais avant mon départ. Dans tous les cas elle me sera envoyée puisque j'aurai des relations avec le Conseil d'Administration comme commandant de détachement et cela en toute sûreté.

83) Beauvais le 15 Juin 1812

Mon Cher Papa,

Aujourd'hui Dimanche, nous avons passé la revue du Colonel Major. Je vous ai écrit hier que le jour de mon départ n'était pas fixé, mais l'ordre et la feuille de route sont arrivés ce matin du Ministre. Le détachement est sous mon commandement jusqu'à ce que j'aurai rejoint le régiment. D'après la feuille de route il me faut trois mois jour pour jour pour le rejoindre. Mon départ est fixé au 1 Juillet. Ce n'est pas sans bien des sollicitudes à éprouver pour moi d'être responsable de tous ces hommes, de leur vie. Vous voudrez donc, mes chers parents, réfléchir à tout ce que je vous observe dans ma lettre de hier (et) de m'envoyer sans retard la somme que je vous demande, n'étant pas à même de vous en demander de toute la campagne, vue l'impossibilité et pour ne pas me trouver dans le besoin vu les accidents qui peuvent m'arriver. Aussi veuillez (noter) que nous, les officiers, nous ne sommes payés que tous les mois, m'envoyer de suite sans retard afin que je puisse recevoir avant mon départ, la somme de sept cents francs que je vous demande. Si dans le cas cela n'était pas arrivé, alors je prendrai cette somme chez le conseil d'Administration du régiment à mon départ. Par conséquent vous adresserez toujours la lettre à Mr. Bertau, Capitaine au 8° Cuirassiers au dépôt de Beauvais, pour remettre à Mr. Martin, officier du même régiment. Dans le cas que je fus parti, il se chargera de remettre cette somme au régiment et d'ouvrir la lettre dans le cas que je fus parti. C'est un honnête homme très âgé. Dans le cas que la lettre arrive avant mon départ, le premier jour, il me la remettra.

C'est un sacrifice, le dernier pour bien des jours, que je vous demande au moins pour toute la campagne.

Adieu, mais chers parents, il faut vouloir ce que les circonstances ne peuvent vous faire éviter. Pensez toujours à votre fils, il ne cessera de penser à vous.

Adressez moi une lettre à Mayence à mon passage. J'embrasse mais chères soeurs sûr d'avance de la peine que cela vous vous faire éprouver et à la chère Maman.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin S/Lt. au 8° Cuir.

P. S. : L'adresse du Capitaine :
Mr. Bertaud, Capitaine au 8° Cuirassiers
au dépôt de Beauvais pour remettre à Mr.
M. officier du même régiment.

Mon adresse :
Martin, officier du 8° Cuirassiers,
à son passage à Mayence
Poste Restante.

84) Soisson le 4 Juillet 1812

Mes chers Parents,

Je vous écris de Soisson n'ayant pas eû le temps depuis que je suis en route. Ici je suis très occupé étant seul Officier n'ayant que des conscrits et des jeunes chevaux, la plupart tous malades du gourme. Je suis obligé de les faire panser en route, qui est autant de débours pour moi dont je retire le reçu et visé par le Maire. Tout celà ne me sera remboursé qu'au régiment et mille autres dépenses pour les transports des équipages et des hommes démontés et j'en ai autant à pied qu'à cheval. Je n'ai pû faire différamment. Je ne suis payé que tous les mois de mes appointements qui sont suffisants pour vivre en route. J'ai joint à mes appointements deux livres cinquante centimes par jour comme indemnité de route. Toutes mes dépenses que je fais pour l'Administration de mon détachement me sont autorisées par le règlement militaire toutefois que les pièces sont recevables en comptabilité.

Je dois recevoir à Mayence des chevaux et des harnachements pour mes hommes démontés ainsi que des cuirasses. J'ai l'autorisation du Ministre mais je suis obligé de faire des déboursés, ainsi tout cet argent me sera remboursé au régiment. J'ai pris au Capitaine Commandant le dépôt quatre cents francs que j'ai promis de lui faire payer dans le mois présent de Juillet. Vous voudrez bien le lui faire rendre le plus tôt possible. Soyez persuadés que celà n'est que les circonstances qui m'ont forcé à celà. Le Capitaine peut vous donner des détails là dessus et sur ma conduite et économie. Je vous donnerai son adresse pour lui faire compter la somme à Beauvais. Je ne sais comment faire, il me faut un second cheval et c'est pourquoi je vous ai demandé sept cents francs pour toute la campagne afin qu'en arrivant à Mayence je puisse, avant de partir en pays étranger et suivant l'ordre du Ministre avoir deux chevaux. Si dans tous les cas, si celà vous fait plaisir ou que vous le puissiez, envoyez les sept cents francs au Capitaine Bertaud qui se chargera de me les faire passer par le payeur. Envoyez lui toujours la somme qu'il a eû la bonté de me prêter avant la fin du mois afin que je ne me trouve en défaut. Quatre cents francs.

Pensez que je ne suis pas sans sollicitudes, conduisant un détachement de soixante hommes et obligé de faire toutes ces avances et peut-être d'avoir du désagrément en arrivant au régiment. Je suis bien tourmenté. Voilà le désagrément que l'on a d'être au dépôt.

Je vous embrasse tendrement et vous prie de faire rendre cet argent de suite.
Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin

P. S. : Je vous donnerai des nouvelles à Mayence plus détaillées. Je suis très occupé pour voir le Commissaire de Guerre pour la solde.
Ecrivez moi : M.M. Officier Commandant un détachement de passage à Mayence.

85) Nordhausen le 16 Août 1812

Mes chers Parents,

Je me proposais de vous écrire de Mayence, aussitôt mon arrivée dans cette ville, mais ayant eû tant d'occupations pour équiper mon détachement et à rendre toutes les feuilles d'appel aux inspecteurs, les états pour la solde ainsi que les mutations à envoyer au Major du régiment que tout celà m'a tellement occupé et fait courir dans Mayence où toutes les troupes ont la même occupation avant de sortir du territoire français que j'y ai attrapé la fièvre par des sueurs rentrées, ce qui m'a beaucoup affaibli. Je n'ai pas eû l'occasion, depuis Mayence, de vous écrire que aujourd'hui où je suis en séjour jusqu'à demain et ayant toujours logé dans les campagnes à droite ou à gauche de la route, la Cavalerie étant toujours détachée à cause du grand nombre de troupes qui y passent. Je ne voyage jamais sur la grand'route, toujours dans les traverses avec des guides que je prends. J'ai encore huit jours de marche pour arriver à Berlin, capitale de la Prusse;

Je vous avais demandé une somme pour faire la campagne, vu l'impossibilité d'en recevoir de longtemps. Le Capitaine Bertaud m'avait fait le plaisir de me prêter quatre cents francs. Vous ne me dites pas dans votre lettre, que j'ai reçue à Mayence, si vous les avez rendus au Capitaine. Celui-ci ne m'a point écrit ce qui prouve qu'il ne l'a pas reçu. Je me vois dans l'impossibilité de parer pendant la campagne aux accidents qui nous arrivent tous les jours, de perdre son cheval au feu ou accidents de route, d'être blessé ou prisonnier, mille autres choses. Il faut toujours à un Officier pour parer aux accidents en Campagne vingt-cinq louis, mais je vois que vous êtes dans l'impossibilité d'après votre lettre, de parer à cette précaution. Capitaine Bertaud se chargerait de ma la faire passer par la voie du quartier maître du régiment, à mon arrivée, sur la caisse du régiment. Je me rappelle au Souvenir de la chère Maman, ainsi que de mes soeurs dont le souvenir m'est cher. Bien des choses de ma part à tous mes parents et amis de la maison.

Je suis votre fils soumis pour la vie.

Martin S/Lt.

Adressez moi vos lettres à Berlin M. M. 8^e Rgt. 2^e division de Cuirassiers, à son passage à Berlin.

*Celle-ci est la dernière lettre en notre possession du
S/Lt. Pierre MARTIN
âgé de 22 ans et demi.*

Cuir (Prisonniers de Guerre)

13.

EXTRAIT MORTUAIRE.

(a) Désigner le nom de la commune où est situé l'hôpital, désigner aussi si l'hôpital est civil ou militaire, militaire ou ambulatoire.

COMMUNE de *Vilna* (u)
HÔPITAL de *la Clinique*.

(b) Désigner les prémisses nom du décès, le corps ou la compagnie dans lesquels servait, s'il était enrôlé militaire ou conscrit embryonnaire, et de quelle classe; dans quel cas, désigner aussi la commune, le canton et le département où il a été enrôlé; s'il est remplaçant, on le désignera, ainsi que les prémisses, commune, canton, département et classe de celui qui le remplace.

Du registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit :
Le Sieur

Le Sieur Martin Pierre (b)
au huitième Régiment de Hussards, quatrième Compagnie, Age de 24 ans, cinq quatre mois

(c) Expliquer le genre de maladie ou de blessure dont il est mort.

natif de *Amphovins* canton de *...* département de *la Prusse* est entré audit hôpital le *quatorze* du mois de *Septembre* de l'an *1813* et y est décédé le *sept* du mois de *Octobre* de l'an *1813* par suite de *fièvre*.

Le soussigné Économiste dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital.

Fait à *Vilna* le *1er* du mois de *Novembre* 1813.

Commissaire des guerres chargé de la police de l'hôpital
certifie que la signature ci-dessus est celle de *M. l'Économiste*, et que soi doit y être ajoutée.
Fait à *Vilna* le *1er* du mois de *Novembre* 1813.



N. B. On recommande la plus grande exactitude dans les actes de décès. Les prénoms et noms des décedés doivent être recueillis avec attention, ainsi que les lieux de naissance, cantons et départements, les noms et numéros des corps et compagnies; et le tout doit être écrit très-lisiblement et dans l'ordre indiqué à la marge.

Vu par le conseiller d'état de SA MAJESTÉ L'EMPEREUR de toutes les Russies et chevalier de l'ordre de St. Anne, chargé du soin des prisonniers de guerre à Vilna

[Signature]